

Rapport Annuel 2016



CENTRE REGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'AFRIQUE CENTRALE (AFRITAC Centre)



Rapport Annuel 2016

Centre Régional d'Assistance
Technique Pour l'Afrique Centrale
(AFRITAC Centre)

Le mot du Président du Comité d'orientation d'AFRITAC Centre



L'exercice 2015-2016, première année de présidence de la République Démocratique du Congo du Comité d'Orientation du Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique Centrale (AFRITAC Centre), est marquée par un accroissement significatif des activités, tant au niveau des appuis techniques qu'à celui d'autres initiatives, destinées au renforcement des capacités des administrations publiques des États membres.

Pour rappel, la République Démocratique du Congo a accueilli, le 23 mars 2016, à Kinshasa, la dix-huitième réunion de ce Comité, à laquelle ont participé tous les États membres, les institutions régionales et les représentants des partenaires qui contribuent, avec les États membres, au financement du Centre.

Le Centre assure une assistance technique de proximité, focalisée sur des actions concrètes et répondant aux besoins de nos administrations ; assistance largement appréciée par les États membres et les différents partenaires. L'évaluation indépendante des activités du Centre a abouti à des conclusions, présentées en mars 2016, qui ont permis de mesurer et de reconnaître la pertinence et la qualité des appuis de cet organisme.

En sus des activités au niveau des États, AFRITAC Centre a, durant l'exercice 2015-2016, conformément à sa vocation et à sa localisation sur le terrain, apporté son appui à l'intégration régionale. Cette dernière constitue le soubassement du développement économique de la Région, à laquelle contribue AFRITAC Centre au travers notamment du renforcement des capacités de nos institutions et ce, avec l'appui du FMI et des autres partenaires. Je salue cette contribution d'AFRITAC Centre, dont les activités en République Démocratique du Congo, comme dans les autres États ainsi qu'à l'échelon régional, se focalisent sur tous les maillons de la chaîne de la gestion publique.

S'agissant de la République Démocratique du Congo en particulier, les interventions d'AFRITAC Centre ont permis la mise en place du système transitoire de sélectivité des contrôles douaniers et l'organisation de contrôles douaniers et fiscaux mixtes plus ciblés et plus performants. Elles ont favorisé également l'adoption des programmes des ministères, préfigurant le passage du budget de moyens au budget par programmes. L'appui d'AFRITAC Centre a, par ailleurs, été déterminant pour l'établissement de la feuille de route qui permettra, dès 2017, la création, en République Démocratique du Congo, d'un marché de la dette intérieure de l'État.

Pour l'exercice 2016-2017, le programme d'activités est tout autant ambitieux et je remercie à l'avance, au nom des membres du Comité, toute l'équipe d'AFRITAC Centre pour sa disponibilité et son expertise au profit de nos administrations. C'est au cours de cet exercice que seront lancées les préparations de la troisième phase de financement d'AFRITAC Centre, couvrant la période du 1er novembre 2017 au 30 avril 2022.

Au vu des résultats atteints depuis la création du Centre, et des défis à venir, nul ne doute que nos États manifesteront leur intérêt renouvelé pour les initiatives d'AFRITAC Centre et que nos partenaires poursuivront leur soutien à ses initiatives.

Son Excellence M. Henri YAV MULANG
Ministre des Finances de la République Démocratique du Congo

Avant-propos du Coordonnateur D'AFRITAC Centre



Au cours des dernières années, le Centre Régional d'Assistance Technique du F.M.I. pour l'Afrique Centrale (AFC) a contribué au renforcement des institutions macroéconomiques de ses pays membres en les aidant à développer l'expertise technique, à renforcer les structures économiques et à mettre en œuvre des réformes économiques. Le renforcement des capacités dans les domaines des finances publiques, des statistiques macroéconomiques, de gestion de la dette publique, de la supervision bancaire et de la stabilité financière a été adapté pour faire face aux besoins prioritaires des pays membres, compte tenu de l'évolution des conditions politiques et économiques. Entre autres résultats atteints, on peut citer : le renforcement des capacités en administration

de la TVA et en matière de lutte contre la fraude; l'adoption et la mise en œuvre des directives CEMAC et la finalisation des maquettes des budgets programmes dans certains pays membres; l'appui à l'élaboration des comptes nationaux annuels; la sensibilisation des pays à l'utilisation des mécanismes de marché pour couvrir leur besoin de financement, le renforcement des capacités des superviseurs bancaires.

L'année fiscale 2016 a été marquée par une croissance des projets pluriannuels d'assistance technique, en complément des activités ponctuelles – des missions techniques sur le terrain et des formations. Cette démarche a facilité la gestion et le pilotage des activités du Centre et l'évaluation des résultats. D'autres innovations ont consisté à mettre en pratique de nouvelles modalités de délivrance des appuis, alliant assistance technique et formation dans le cadre national et des séminaires régionaux.

Plusieurs séminaires ont aussi couvert des thèmes pluridisciplinaires impliquant des domaines d'activités du Centre. D'autres innovations à souligner sont: l'organisation de séminaires conjoints avec d'autres Centres régionaux d'assistance technique du F.M.I., le développement de nouveaux partenariats (Institut de Formation pour l'Afrique, Centre de formation de la Banque de France) et l'offre de stages dans les administrations d'autres États. Par ailleurs, cet exercice a été également marqué par l'évaluation indépendante des activités conduites par le Centre et l'opérationnalisation du point d'accès sécurisé pour la consultation des rapports d'assistance technique par les membres du Comité d'orientation. La collaboration avec les institutions régionales et les autres partenaires au développement s'est également vu notablement renforcée.

Le Centre est maintenant à un an de la conclusion de son second cycle de financement (la Phase II) et la plupart des objectifs à moyen terme ont été atteints ou sont en train de l'être d'ici la fin du cycle. Cela, en dépit du fait que la mise en œuvre des plans annuels a été marquée par des conditions de plus en plus difficiles - la baisse des prix des produits de base, la faiblesse de la croissance mondiale et de la demande à l'exportation, des conditions financières plus strictes et des goulets d'étranglement structurels.

AFC a commencé à travailler avec tous les pays membres et partenaires pour la préparation de la troisième phase (Phase III, de novembre 2017 à octobre 2022). À la lumière de l'environnement de plus en plus difficile de la région, la demande de renforcement des capacités devrait augmenter et le F.M.I., plus largement, et AFC en particulier, répondra en concentrant ses efforts de développement des capacités dans les domaines prioritaires du programme de financement dans le but de proposer et faire adopter de bonnes pratiques internationales. Les priorités stratégiques de renforcement de capacité de la phase III soutiendront les réformes en cours et aborderont plus soigneusement les nouvelles priorités des pays. L'engagement continu et l'appropriation par les autorités des pays, y compris l'engagement à améliorer la capacité d'absorption des organismes d'exécution, demeurent essentiels pour permettre la mise en œuvre des réformes institutionnelles qui puisse améliorer leur efficacité et leur transparence.

Nous nous réjouissons des appréciations formulées par les bénéficiaires, comme le témoigne S.E. M. Henri Yav Mulang Ministre des Finances de la République Démocratique du Congo, Président en exercice du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre dans son éditorial. Nous exprimons, enfin, toute notre reconnaissance pour leur constant appui et adressons nos remerciements à toutes les parties prenantes (pays membres, partenaires techniques et financiers, l'équipe des conseillers résidents, experts régionaux et internationaux et le personnel administratif d'AFRITAC Centre) qui ont activement contribué aux résultats accomplis au cours de l'exercice.

Paulo Drummond

Liste d'acronymes

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne
AFRITAC	Centre d'Assistance Technique pour l'Afrique
AFRITAC Centre	Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique Centrale
AVD	Analyse de Viabilité de la Dette
BAD	Banque Africaine de Développement
BOP	Budgets opérationnels de programme
BCC	Banque Centrale du Congo
BDEAC	Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAMELS	Capital adequacy, Asset quality, Management, Earnings, Sensitivity
CEEAC	Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNT	Comptes Nationaux Trimestriels
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
DFP	Département des Finances Publiques
DGIC	Direction Générale de l'industrie de la compétitivité
DSIF	Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
ERETES	Outil informatique d'aide à l'élaboration de comptes nationaux
EUROSTAT	Direction Générale de la Commission Européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire
FMI	Fonds Monétaire International
FoHBAC	Forum des Hauts fonctionnaires du Budget d'Afrique Centrale
FSAP	Financial Sector Assessment Program
FY	Année fiscale - Fiscal Year
GIZ	Coopération allemande/ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ICA	Indice de chiffre d'affaires
IFRS	International Financial Reporting Standards
IPI	Indices de production industrielle
IPS	Indice de prix de service
IPPI	Indices des prix de la production industrielle
LOFIP	Loi relative aux Finances Publiques
NBE	Nomenclature du budget de l'Etat
PIB	Produit Intérieur Brut
ORAP	Organisation et Renforcement de l'Action Préventive
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
SADC	Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
SCN	Système de Comptabilité Nationale
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Table des matières

Le mot du Président du Comité d’Orientation d’AFRITAC Centre.....	2
Avant-propos du Coordonnateur d’AFRITAC Centre.....	4
Liste d’acronymes.....	6
I. LES CENTRES REGIONAUX D’ASSISTANCE TECHNIQUE DU FMI.....	8
A. Présentation générale de l’initiative AFRITAC et de l’AFRITAC Centre.....	8
B. Domaine d’intervention de l’AFRITAC Centre.....	10
C. États membres et contributeurs d’AFRITAC Centre.....	11
II. ACTIVITES DE L’AFRITAC CENTRE (Mai 2015–Avril 2016).....	14
A. Synthèse et vue d’ensemble.....	14
B. Administration douanière et fiscale.....	22
C. Gestion des finances publiques.....	27
D. Statistiques macroéconomiques.....	29
E. Statistiques des finances publiques.....	30
F. Gestion de la dette publique.....	30
G. Supervision bancaire et stabilité financière.....	32
III. SYNTHÈSE DU PROGRAMME DE TRAVAIL (Mai 2016–Avril 2017).....	33
A. Synthèse et vue d’ensemble.....	33
B. Administration douanière et fiscale.....	36
C. Gestion des finances publiques.....	38
D. Statistiques macroéconomiques.....	40
E. Statistiques des finances publiques.....	41
F. Gestion de la dette publique.....	43
G. Supervision bancaire et stabilité financière.....	45
IV. PERSONNEL D’AFRITAC CENTRE.....	46
Encadrés	
1. Principaux résultats des activités d’assistance technique (Mai 2015–Avril 2016).....	16
2. Situation Macroéconomique, 2012–2016	18
3. Le Revenue Administration Fiscal Information Tool (RAFIT).....	24
4. Prévention et lutte contre la fraude à la TVA.....	27
5. Assurer un financement sain et pérenne des États	31
Figures	
1. Mise en œuvre du cadre logique d’AFRITAC Centre.....	15
2. Ressources programmées/ utilisées en 2015–2016 par pays.....	17
3. Activités réalisées en 2015–2016 par pays.....	20
4. Activités par domaine en 2015–2016.....	20
5. Principaux indicateurs de résultats en administration douanière et fiscale	23
6. Evolution de la réduction des délais d’importation en jours de 2012 à 2015.....	23
7. Evolution du nombre des assujettis TVA de 2012 à 2015.....	26
8. Evolution des recettes de TVA intérieure de 2012 à 2015.....	26
9. Allocation des ressources pour 2016–2017.....	34
10. Répartition des activités et ressources planifiées au profit des « États en situation de fragilité ».....	35
Tableaux	
1. Exécution du programme de travail 2015–2016 au 30 avril 2016.....	17
2. Synthèse du programme de travail 2016–2017 : Administration douanière et fiscale.....	36
3. Synthèse du programme de travail 2016–2017 : Gestion des finances publiques.....	38
4. Synthèse du programme de travail 2016–2017 : Statistiques macroéconomiques.....	40
5. Synthèse du programme de travail 2016–2017 : Statistiques des finances publiques.....	43
6. Synthèse du programme de travail 2016–2017 : Gestion de la dette publique.....	44
7. Synthèse du programme de travail 2016–2017 : Supervision bancaire et stabilité financière.....	45
Annexes	
1. État des contributions financières au 30 avril 2016.....	49
2. État des dépenses du 1er mai 2009 au 30 avril 2016.....	50

Les centres régionaux d'assistance technique du FMI

A. Présentation générale de l'initiative AFRITAC et de l'AFRITAC Centre



Photo de famille des pays membres d'AFRITAC Centre

Les cinq centres régionaux d'assistance technique du Fonds Monétaire International (FMI) qui opèrent actuellement sur le sol africain (les AFRITACs) concrétisent les efforts conjugués de leurs pays membres, des partenaires, et du FMI. Ils constituent l'élément principal de la réponse du Fonds à la demande des Chefs d'États africains pour davantage d'assistance technique dans les domaines économique et financier, en particulier en matière d'amélioration des institutions. Ces centres couvrent désormais l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

AFRITAC Centre couvre l'ensemble des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), c'est-à-dire le Cameroun, le Gabon, qui est le pays hôte d'AFRITAC Centre, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine (RCA), la République du Congo et le Tchad; ainsi que la République du Burundi et la République Démocratique du Congo (RDC). L'arrangement financier prévalant à AFRITAC Centre illustre particulièrement bien l'intérêt des pays membres pour les services fournis par celui-ci, puisque ce sont les contributions des États qui constituent la plus grande part (environ deux tiers) des ressources financières disponibles, les bailleurs et le FMI intervenant à hauteur d'un tiers. Cet arrangement financier perdure pour le

second cycle; ce qui témoigne de ce que l'intérêt des pays pour les activités d'AFRITAC Centre s'inscrit dans la durée. Une des raisons est que les activités du centre ont bien répondu aux besoins des membres et que l'approche adoptée, sachant faire preuve d'innovation face aux circonstances et besoins spécifiques des pays membres, est adéquate. C'est déjà l'une des conclusions fortes de l'évaluation extérieure des AFRITACs entreprise en 2008–2009, alors qu'AFRITAC Centre était encore à ses débuts. L'évaluation indépendante de la phase II d'AFRITAC Centre effectuée en 2014–2015 a renforcé cette perception positive.

Pour l'ensemble des centres régionaux, l'assistance technique combine les conseils stratégiques élaborés lors des missions organisées par les départements techniques du FMI depuis son siège à Washington et leur mise en œuvre sur le terrain. Celle-ci est assurée par les conseillers résidents des AFRITACs lors de leurs visites in situ ainsi que dans le cadre des missions effectuées par des consultants directement supervisés par eux. Bien entendu, toutes ces missions intègrent l'activité globale d'assistance technique du FMI, ce qui en garantit la cohérence et la coordination, et bénéficie notamment de la revue des services centraux du FMI, ce qui constitue un gage de qualité.

Les options stratégiques guidant les activités du Centre sont discutées par un Comité d’Orientation (CDO) constitué de représentants des pays membres, des bailleurs et de certaines organisations partenaires participant en tant qu’observateurs. Le CDO se réunit régulièrement pour valider le programme de travail et assurer le suivi de sa mise en œuvre.

Depuis sa création en 2007, AFRITAC Centre est basé à Libreville, la capitale du pays hôte. La présidence de son Comité a été assurée d’abord par le Gabon et ensuite par le Cameroun. Le second cycle de financement du centre couvrant la période du 1er mai 2011 au 31 octobre 2017 a démarré sous la présidence de la République du Congo. Du 1er mai 2013 au 30 avril 2015, la présidence a été assurée par le Tchad. La présidence du CDO d’AFRITAC Centre est actuellement assurée par la RDC jusqu’au 30 avril 2017.

Pour assurer le bon déroulement des opérations, AFRITAC Centre est dirigé par un Coordonnateur. Le renforcement des capacités est réalisé par les conseillers résidents dans les domaines de l’administration fiscale et douanière (un conseiller); de la gestion des finances publiques (deux conseillers); des statistiques macroéconomiques (un conseiller); des statistiques des finances publiques (un conseiller); de la gestion de la dette publique (un conseiller); et de la supervision bancaire et stabilité financière (un conseiller).



Discussions de l’Évaluation indépendante d’AFRITAC Centre auxquelles le Consultant apporte des éléments de clarification

Au-delà des missions évoquées plus haut, AFRITAC Centre contribue également au développement des capacités institutionnelles des pays membres par des séminaires régionaux et ateliers nationaux, ainsi que par l’organisation de détachements de cadres des pays membres dans d’autres pays de la région. Sous la supervision des conseillers et d’experts internationaux, les séminaires et ateliers permettent de diffuser à de hauts fonctionnaires des huit États membres une doctrine et des principes communs, tout en favorisant le partage d’expériences et la diffusion des meilleures pratiques.



Présidium de la dix-huitième réunion du Comité d’Orientation d’AFRITAC Centre à Kinshasa (RDC) en mars 2016



Le Représentant de la BAD commentant les résultats obtenus au cours de l’année 2015-2016

B. Domaine d'intervention de l'AFRITAC Centre

Administration douanière et fiscale

Objectif :

En matière d'administration douanière et fiscale, le Centre appuie les pays pour leur permettre une maximisation des recettes douanières et fiscales.

Axes d'intervention :

- (1) Renforcement de la vision régionale et l'appui à la mise en œuvre du marché commun;
- (2) Le renforcement des capacités et des administrations de la CEMAC;
- (3) Amélioration des recettes de la TVA;
- (4) Renforcement des capacités de gestion et contrôle fiscal des entreprises extractives et forestières.

Gestion des finances publiques

Objectif :

Dans ce domaine, les objectifs du Centre s'articulent autour de la transparence financière, l'harmonisation aux directives régionales et la tenue de la comptabilité.

Axes d'intervention :

- (1) Adoption et mise en œuvre des directives CEMAC;
- (2) Adoption et expérimentation des textes de mise en œuvre de la loi relative aux finances publiques (LOFIP) en RDC et de la loi organique au Burundi;
- (3) Préparation des conditions de passage aux réformes des finances publiques de deuxième génération;
- (4) Présentation et exécution des budgets de programme par des ministères pilotes;
- (5) Evolution de la comptabilité de l'État vers les normes et bonnes pratiques internationales;
- (6) Renforcement des capacités humaines.

Statistiques macroéconomiques

Objectif :

Le Centre a pour objectif d'accompagner les États membres dans la mise en place de comptes nationaux fiables et conformes aux standards internationaux, et la mise en place d'outils efficaces de pilotage économique.

Axes d'intervention :

- (1) Elaboration/Promotion des comptes nationaux annuels;
- (2) Elaboration/Promotion des comptes nationaux trimestriels;
- (3) Elaboration des indices des prix à la consommation (IPC), de production industrielle (IPI) et des prix de la production industrielle (IPPI);
- (4) Partage d'expériences et bonnes pratiques régionales et internationales.

Statistiques des finances publiques

Objectif :

Dans ce domaine, le Centre a pour objectif d'accompagner les États membres dans l'établissement de comptes publics fiables et conformes aux normes internationales.

Axes d'intervention :

- (1) Appui à la place de la directive TOFE (05/11 – UEAC – 190 CM - 22) portant sur le Manuel des statistiques des finances publiques 2001 (MSFP 2001);
- (2) Appui à l'élaboration et à la diffusion des statistiques des finances publiques (SFP);
- (3) Renforcement des capacités, partage d'expérience et des bonnes pratiques régionales et internationales.

Gestion de la dette publique

Objectif :

En matière de gestion de la dette publique, le Centre soutient les États membres dans la gestion efficace de celle-ci afin de réduire leur vulnérabilité aux chocs domestiques et extérieurs, soutenir la croissance économique et améliorer le climat des investissements.

Axes d'intervention :

- (1) La modernisation du cadre institutionnel et organisationnel;
- (2) Le renforcement des capacités analytiques et opérationnelles des organismes concernées;
- (3) La sensibilisation des pays à l'utilisation des mécanismes de marché pour couvrir leurs besoins de financement.

Supervision bancaire et stabilité financière

Objectif :

Dans ce domaine, le Centre appuie les pays en vue de l'assainissement du système bancaire et financier, capable de financer l'économie tout en restant vigilant sur le niveau de risques qu'il prend, et la stabilisation de l'environnement financier.

Axes d'intervention :

- (1) L'alignement des cadres légal et réglementaire sur les standards internationaux;
- (2) La transition vers l'approche de supervision basée sur les risques;
- (3) La mise en place d'un dispositif de stabilité financière et de prévention et gestion des crises bancaires;
- (4) L'application des normes de l'International Financial Reporting Standards (IFRS) et promotion de la transparence financière.

C. États membres et contributeurs d'AFRITAC Centre

Pays membres d'AFRITAC Centre



République du Burundi



République du Cameroun



République Centrafricaine



République du Congo



République Démocratique du Congo



République du Gabon



République de Guinée Equatoriale



République du Tchad

Contributeurs d'AFRITAC Centre

Union Européenne



France



Canada



Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada

Banque Africaine de Développement (BAD)



Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)/ Coopération allemande



Coopération Australienne



Banque Européenne d'Investissement (BEI)



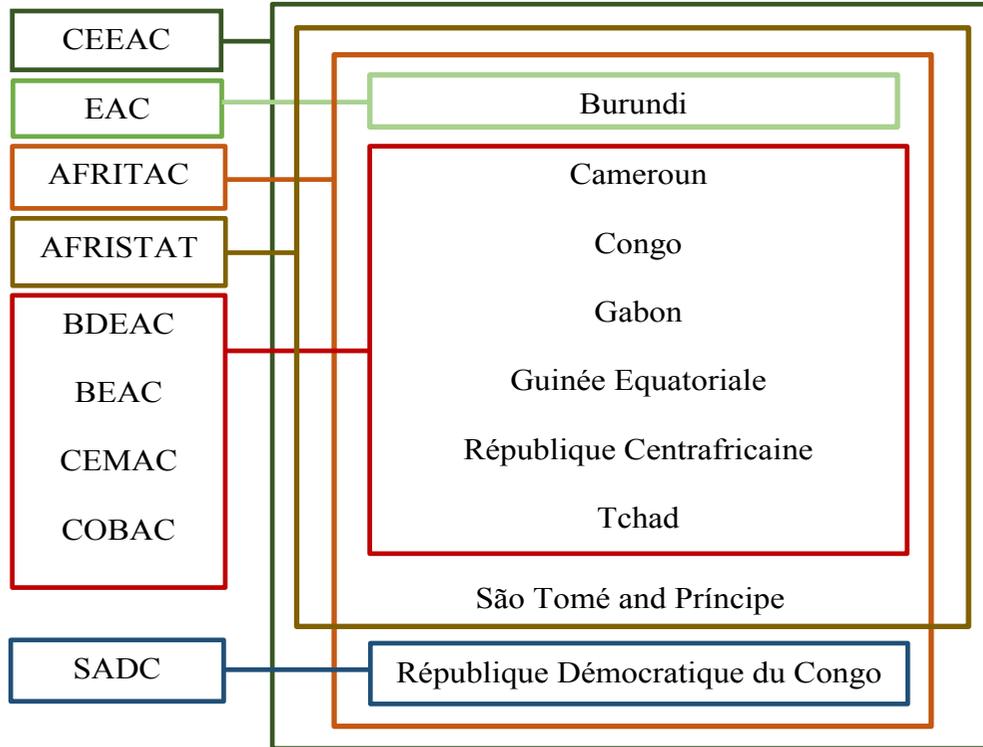
Chine



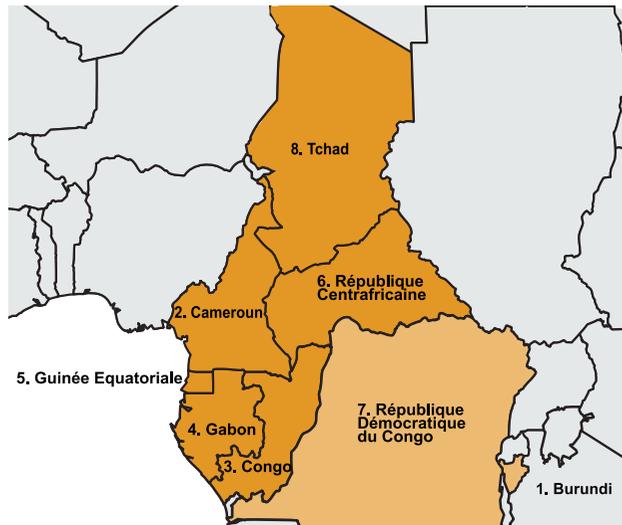
Observateurs d'AFRITAC Centre

- Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT)
- Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)
- Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)
- Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)

Organisations sous régionales : couverture géographique



- AFRISTAT** – Observatoire Economique et Statistiques d’Afrique Subsaharienne
- BDEAC** – Banque de Développement des États de l’Afrique Centrale
- BEAC** – Banque des États de l’Afrique Centrale
- CEEAC** – Communauté Economique des États de l’Afrique Centrale
- CEMAC** – Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
- COBAC** – Commission Bancaire de l’Afrique Centrale
- EAC** – Communauté économique d’Afrique de l’Est
- SADC** – Communauté de Développement de l’Afrique Australe





Séminaire régional en administration fiscale. Douala



Séminaire régional en supervision bancaire. Libreville



Séminaire régional en gestion de la dette publique. Libreville



Séminaire régional en gestion des finances publiques. Libreville

Activités de l'AFRITAC Centre (Mai 2015–Avril 2016)

A. Synthèse et vue d'ensemble



Clôture du séminaire régional sur le développement du marché des titres d'États en zone CEMAC

Pour l'année fiscale 2015-2016, les activités d'Afritac Centre ont été réalisées en fonction des objectifs stratégiques du cadre logique du Centre à l'échéance du second cycle de financement fixée au 31 octobre 2017. Pour répondre plus efficacement aux demandes des États membres, les activités d'assistance technique sectorielle ont été opportunément complétées par des séminaires pluridisciplinaires ou multisectoriels et des ateliers nationaux. Des expériences d'immersion dans les administrations publiques les plus avancées dans les réformes ont créé des opportunités de partage des connaissances pratiques.

Principaux résultats atteints

Les principaux résultats atteints au cours de l'année sont mentionnés dans la mise en œuvre du cadre logique, et présentés dans la figure 1 et l'encadré 1 respectivement.

Le haut niveau d'exécution du programme de travail, le renforcement de la coordination de l'assistance technique avec les bailleurs et le soutien aux réformes régionales sont les principales caractéristiques qui se dégagent de l'exercice 2015-2016.

Un haut niveau d'exécution

Au cours de l'année 2015-2016, les activités prévues ont été réalisées au profit de tous les pays membres, en dépit des conditions économiques et sécuritaires difficiles dans quelques États membres (cf. encadré 2).

D'une manière générale, l'exécution du programme est conforme aux prévisions et a suivi un rythme qui est resté stable tout au long de l'année.

Un peu plus de la moitié des activités d'AFRITAC Centre ont concerné l'appui aux réformes des finances publiques (dépenses publiques, douanes, impôts); ce qui est conforme à la programmation (cf. figure 3) et aux besoins prioritaires des États membres.

L'année 2015-2016 a connu un taux d'exécution de 99.6%. La grande majorité des activités ont été réalisées dans le cadre de missions ponctuelles et de projets pluriannuels d'assistance technique dans tous les domaines d'intervention.

Encadré 1. Principaux résultats de l'assistance technique d'AFRITAC Centre (Mai 2015–Avril 2016)

1. Burundi

- Plans d'action de mobilisation des recettes fiscales élaborés;
- Budgétisation des salaires, contrôle financier et comptabilité générale de l'État renforcés;
- Simulation des CNT effectuées sur les données passées;
- Sensibilisation sur les meilleures pratiques de gestion de la dette effectuée;
- Système de notation CAMELS / ORAP pour les banques créé et mis en œuvre.

2. Cameroun

- Actions conjointes douanes / impôts de prévention des fraudes fiscales menées;
- Trois normes comptables mises à jour et archivées et fiabilité de la balance améliorée;
- Dispositifs de calcul de l'IPI et de l'IPPI mis en place;
- Capacités à élaborer en autonomie une AVD et une stratégie de la dette renforcées.

3. Congo

- Manuel des procédures fiscales et mesure des performances de la TVA mis à disposition;
- Maquette de budget programme créée et objectifs des 17 projets de performance atteints;
- Système simplifié d'élaboration des comptes nationaux manquants / omis mis en place;
- Feuille de route de l'émission des titres publics sur le marché de la CEMAC élaborée.

4. Gabon

- Actions conjointes douanes / impôts de prévention des fraudes fiscales mises en œuvre;
- Suivi des instances de paiement et respect des délais de clôture comptable améliorés;
- Feuille de route pour le développement des indices IPI, IPPI, IPS et ICA élaborée;
- Capacités d'évaluation et d'atténuation des risques du portefeuille de dette renforcées.

5. Guinée Equatoriale

- Nouvelles procédures import-export alignées sur les standards internationaux adoptées;
- Capacités en matière de comptabilité publique renforcées;
- Comptes nationaux 2006-2014 conformes au SCN 1993 publiés.

6. République Centrafricaine

- Mesures urgentes de mobilisation des recettes publiques évaluées et validées;
- Plan prioritaire de rétablissement des bases de la gestion budgétaire et comptable élaboré;
- Comptes nationaux définitifs de 2012 en cours de finalisation;
- Diagnostic de la situation de la dette et besoins en assistance technique établis.

7. République Démocratique du Congo

- Capacités de localisation des contribuables et de vérification de la TVA renforcées;
- Maquettes des budgets programmes de tous les ministères et institutions créées;
- Comptes nationaux de 2013 finalisés et estimations de ceux de 2014 et 2015 réalisées;
- Cadre juridique pour la création d'un marché des titres publics élaboré;
- Projet de rapport de stabilité financière pour 2015 élaboré et série de stress tests conduits.

8. Tchad

- Procédures de déclaration, paiement, vérification et contrôle de la TVA modernisées;
- Projet de nomenclature budgétaire inspirée de la directive CEMAC mis à disposition;
- Comptes nationaux 2005-2013 conformes au SCN 1993 désormais disponibles;
- Cadre juridique de la dette intérieure révisé et manuel de procédures de la dette élaboré.

9. CEMAC

- Guides encadrant la bancarisation et le suivi du compte unique du Trésor élaborés;
- Mesures de lutte contre la fraude à la TVA par la collaboration douane / impôt identifiées;
- Textes transposés soumis à l'avis de conformité aux directives CEMAC analysés / revus;
- Guides de suivi-évaluation de l'adaptation des directives CEMAC techniquement appuyés;
- Courbe de taux des émissions sur le marché secondaire des titres d'État réalisée;
- Préparation du lancement du marché de la pension livrée effectuée;
- Canevas pour l'audit des risques liés aux systèmes d'information des banques créé;
- Projet de cadre réglementaire pour la finance islamique élaboré.

Les principaux indicateurs d'exécution du programme de travail 2015–2016 sont les suivants :

442.5

Personnes/semaines consacrées au renforcement des administrations des États membres

147

Missions exécutées par les conseillers et experts d'AFRITAC Centre

350

Cadres formés au cours de douze séminaires régionaux

56%

Des experts utilisés par le Centre sont recrutés parmi les cadres africains

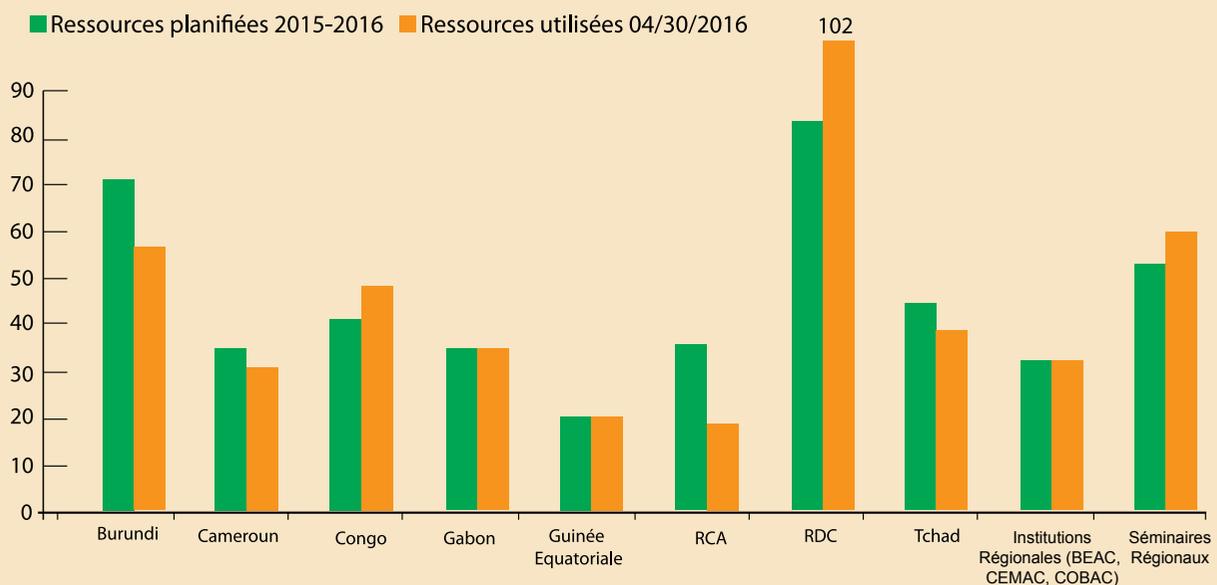
62%

Des ressources consacrées aux États en situation de fragilité d'AFRITAC Centre

Tableau 1. Exécution du programme de travail 2015–2016 au 30 avril 2016 (en personne/semaine)

Pays/Régional/Séminaire	Ressources programmées (2015 – 2016)				Réalizations au 30 avril 2016	Taux de réalisation (%)
	Conseillers Résidents		Experts court terme	Total		
	Siège AFRITAC	Site				
Burundi	19.0	17.0	35.0	71.0	58.0	81.7
Cameroun	11.5	9.0	14.5	35.0	30.0	85.7
Congo	13.0	13.0	14.5	40.5	47.0	116.0
Gabon	14.0	10.0	10.0	34.0	33.5	98.5
Guinée-Equatoriale	6.5	6.0	9.0	21.5	21.5	100.0
RCA	9.5	8.0	17.0	34.5	21.0	60.9
RDC	20.5	27.0	35.0	82.5	101.5	123.0
Tchad	12.5	10.0	19.0	41.5	38.0	91.6
Institutions Régionales	15.0	9.5	7.5	32.0	32.0	100.0
Séminaires Régionaux	20.0	15.0	17.0	52.0	60.0	115.4
Total	141.5	124.5	178.5	444.5	442.5	99.6

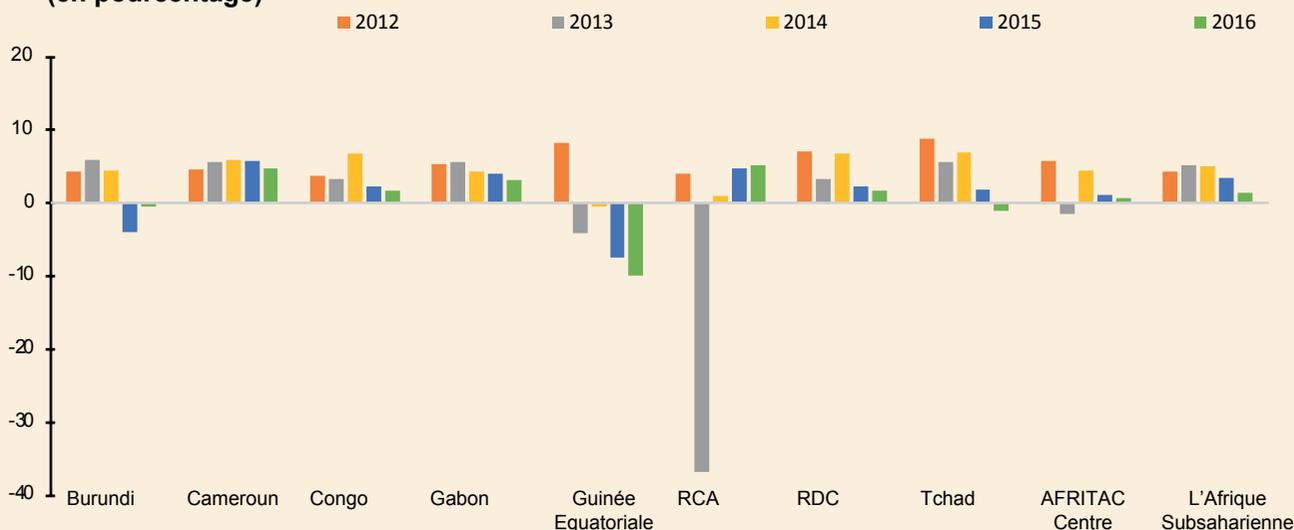
Figure 2. Ressources programmées/utilisées en 2015–2016 par pays (en personnes/semaines)



Encadré 2. Situation macroéconomique de 2012 à 2016.

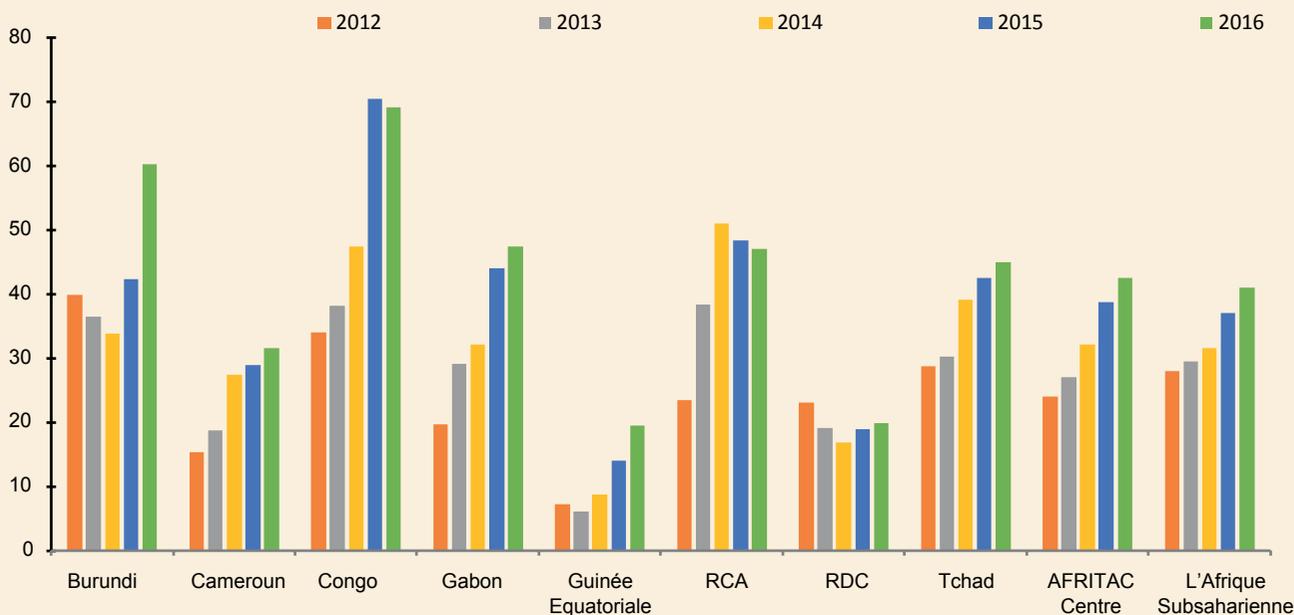
Au cours de la période 2012-2016, la croissance économique des pays de l'AFRITAC Centre s'est fortement ralentie. De manière générale, on relève une augmentation de l'endettement des pays de l'AFRITAC Centre, à l'exception du Congo et de la RCA. Les balances commerciales restent déficitaires sur la période observée malgré les efforts de diversification des économies engagés. L'affaiblissement des cours des matières premières, dont le pétrole, a affecté durablement les soldes budgétaires des pays membres de l'AFRITAC Centre. Quant à l'inflation, elle reste relativement stable et maîtrisée dans les pays membres par rapport à la tendance régionale globale.

Pays d'AFRITAC Centre. Croissance du PIB, 2012–2016 (en pourcentage)



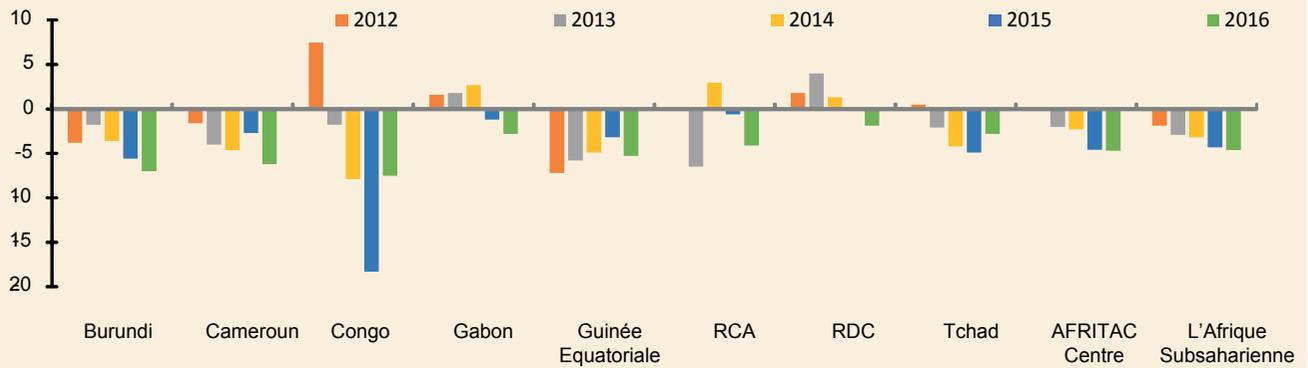
SOURCE : FMI, BASES DE DONNÉES DU DÉPARTEMENT AFRIQUE ET DES PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, 25 MARS 2016

Pays d'AFRITAC Centre. Dette Publique, 2012–2016 (en pourcentage du PIB)



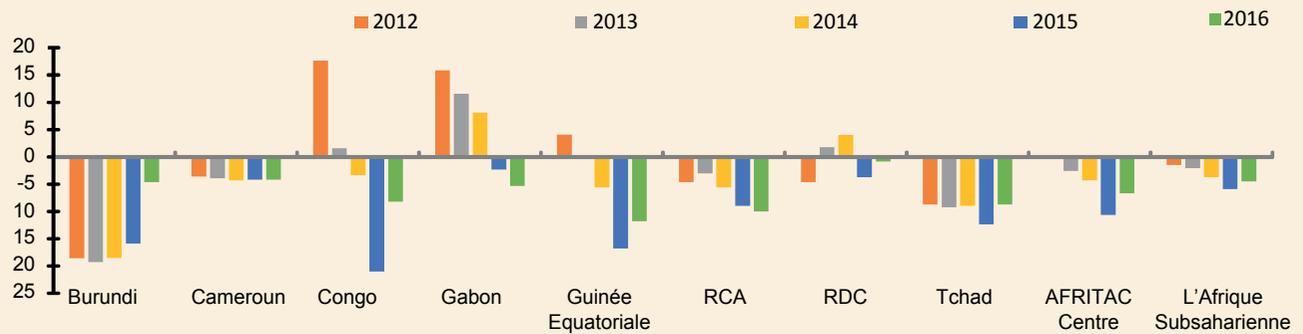
SOURCE : FMI, BASES DE DONNÉES DU DÉPARTEMENT AFRIQUE ET DES PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, 25 MARS 2016

Pays d'AFRITAC Centre. Solde Budgétaire Global, 2012–2016
(en pourcentage du PIB)



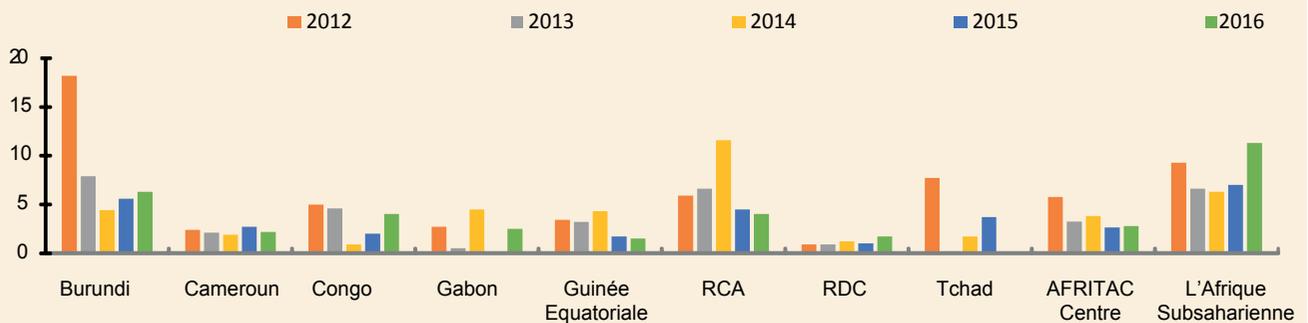
SOURCE : FMI, BASES DE DONNÉES DU DÉPARTEMENT AFRIQUE ET DES PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, 25 MARS 2016

Pays d'AFRITAC Centre. Solde Extérieur Courant, 2012–2016
(en pourcentage du PIB)



SOURCE : FMI, BASES DE DONNÉES DU DÉPARTEMENT AFRIQUE ET DES PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, 25 MARS 2016

Pays d'AFRITAC Centre. Inflation des prix à la consommation, 2012–2016
(en pourcentage)



SOURCE : FMI, BASES DE DONNÉES DU DÉPARTEMENT AFRIQUE ET DES PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, 25 MARS 2016

Parmi les réalisations de cette année, les plus marquantes sont les suivantes :

- (1) le lancement des projets pluriannuels en Guinée-Equatoriale,
- (2) la délocalisation et la reprogrammation des activités au profit du Burundi, de la RCA et du Tchad,
- (3) l'organisation d'un séminaire interrégional conjointement avec le Centre d'assistance technique du FMI pour l'Afrique australe (AFRITAC Sud) et l'Institut de formation du FMI pour l'Afrique (IFA) sur l'intégration des missions douanière et fiscale en vue d'une meilleure mobilisation des ressources (cf. encadré 4, p27),
- (4) l'organisation de deux séminaires à compétences transversales : L'un sur la modernisation et la simplification de la chaîne des recettes de l'État réunissant les experts nationaux (douanes, impôts, trésor) et l'équipe des conseillers résidents d'AFRITAC en gestion des finances publiques et en administration fiscale et douanière ; l'autre traitant du développement régional du marché de la dette d'État et du rôle que les Trésors, les Banques Centrales et les banques d'affaires/commerciales doivent y jouer.

En outre, AFRITAC Centre a organisé le détachement de deux cadres de la BCC et deux cadres de la BRB à la Banque al Maghrib, à Casablanca, sur le thème de la supervision basée sur les risques, favorisant ainsi les échanges sur le continent pour le renforcement des capacités. Dans le même objectif, les contrôleurs des engagements des dépenses du Burundi ont participé à un atelier portant sur le contrôle de régularité des dépenses, dont l'animation était assurée, en partenariat avec Afritac Centre, par des cadres du ministère du budget du Gabon, chargés également d'organiser l'immersion des participants Burundais dans les services de contrôle budgétaire et de la solde du Gabon.

Des séminaires et des appuis régionaux

Les activités réalisées ont également couvert l'appui à la mise en œuvre des réformes régionales, qu'il s'agisse de travaux en collaboration avec les institutions régionales (CEEAC, CEMAC, BEAC, et COBAC) et des activités au niveau des États pour l'internalisation de ces réformes.

Douze séminaires régionaux ont été organisés par AFRITAC Centre durant l'année 2015-2016, respectivement sur les thèmes de : (1) l'intégration des missions fiscales et douanières; (2) le contrôle budgétaire et la performance de la dépense publique ; (3) les bonnes pratiques de gestion de la dette publique; (4) la comptabilité nationale, sur le traitement des sources composées; (5) la modernisation des procédures de déclaration, de recouvrement, et de comptabilisation des recettes douanières et fiscales (cf. encadré 4, p27); (6) la résolution des crises bancaires ; (7) le rôle des ministères sectoriels dans la préparation/exécution de la loi de finances dans le cadre de la 5ème édition du forum des hauts fonctionnaires du budget des États membres d'AFRITAC Centre (FOHBAC); (8) la promotion d'une vision régionale des réformes douanières; (9) la problématique de la déconcentration de l'ordonnancement des dépenses en Afrique Sub-saharienne; (10) la gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles; (11) du développement régional du marché de la dette d'État et du rôle des banques; et (12) la mise en œuvre

FIGURE 3. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2015-2016 PAR PAYS (EN % DES ACTIVITÉS)

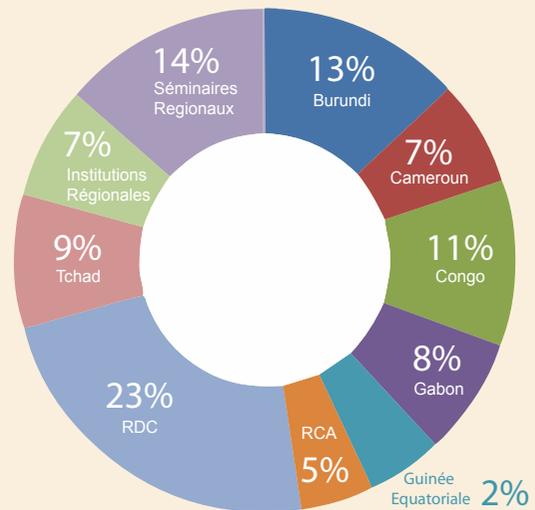
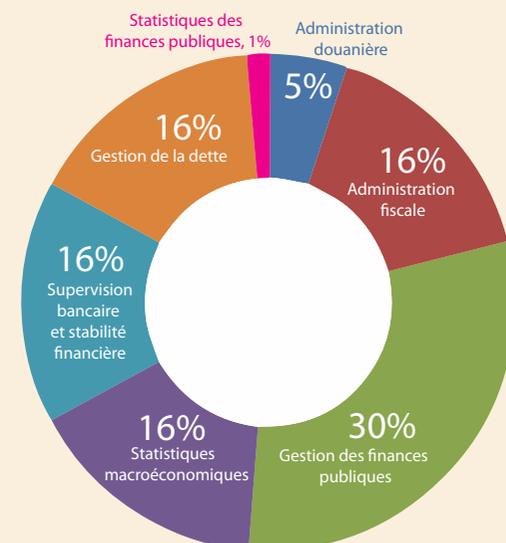


FIGURE 4. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2015-2016 PAR DOMAINE (EN % DES ACTIVITÉS)



de la supervision basée sur les risques à la lumière des normes internationales.

Au plan régional, en sus des appuis à la Commission de la CEMAC relatifs aux directives d'harmonisation du cadre des finances publiques rappelés plus haut, le Centre a soutenu les efforts de développement du marché secondaire des titres d'État dans la zone CEMAC en réalisant une courbe de taux des émissions sur ce marché et en y lançant le marché de la pension livrée. Le Centre a aussi contribué à la réforme du dispositif de la surveillance multilatérale en zone CEMAC. Absorbant habituellement une part considérable des appuis d'Afritac Centre aux institutions régionales, les activités programmées au profit de la COBAC et de la BEAC ont connu un certain recul du fait de reports demandés par les principaux bénéficiaires. Mais ces reports ont pu être compensés par l'organisation d'activités additionnelles au profit des autres banques centrales couvertes par le Centre, en RDC notamment. Les autres activités à portée régionale ont pris la forme de séminaires régionaux pour le partage d'expériences et le renforcement des capacités dans un souci de mutualisation des ressources pour un maximum d'impact.

Une coordination étroite avec les partenaires techniques et financiers

Par souci d'efficacité et de coordination, les activités programmées ont été réalisées en étroite collaboration avec les services du FMI et d'autres partenaires, voire de façon conjointe avec certains de ces derniers. Rappelons que les activités d'AFRITAC Centre sont intégrées au cadre général de renforcement des capacités mis à la disposition des pays membres par le FMI pour appuyer les réformes.

A cet effet, la coordination avec les autres partenaires s'est poursuivie en particulier dans les domaines des finances publiques (dépenses et recettes), des statistiques macroéconomiques et de la gestion de la dette. Les principaux partenaires avec lesquels les appuis d'AFRITAC Centre sont coordonnés, voire menés conjointement, sont l'AFRISTAT, la Banque Mondiale, la BAD, l'EUROSTAT, la Coopération allemande (GIZ), la Coopération française, le Trésor américain (US Treasury), l'Institut Bancaire et Financier International, le PNUD-Pôle de Dakar, et l'Union Européenne, notamment. Ainsi, AFRITAC Centre :

(1) a démarré le projet d'appui à la modernisation de l'organisation et des procédures de l'administration douanière équato-guinéenne, en appui au projet de la Banque Africaine de Développement visant l'informatisation des opérations douanières et la mise en place du progiciel Sydonia ;

(2) a réalisé des activités en appui à la mise en place des procédures de télé-déclaration et de télépaiement des entreprises du secteur des ressources naturelles en RDC en collaboration avec la GIZ, notamment en ce qui concerne l'actualisation du plan de création des télé-procédures ;

(3) a poursuivi ses appuis à la Commission de la CEMAC pour la mise en œuvre des directives relatives à l'harmonisation du cadre des finances publiques, en collaboration notamment avec la Banque Mondiale, le Pôle PNUD de Dakar et Union Européenne ;

(4) a élargi ses partenariats avec l'Institut Bancaire et Financier International au siège de la Banque de France à Paris, en organisant conjointement avec l'AFRITAC Ouest 1, un séminaire interrégional pour faire le point de la mise en œuvre de la supervision bancaire basée sur les risques à la lumière des normes internationales.

Dans le souci permanent d'informer les partenaires sur les activités menées par le Centre, les Conseillers et les experts organisent des séances de restitution à l'occasion de leur visite aux pays membres. Depuis le début d'année 2015, une lettre trimestrielle informe également les partenaires sur les activités du Centre, en complément des informations disponibles sur le site web d'AFRITAC Centre (www.afritacentre.org).



Présentation sur le marché des titres d'États en zone CEMAC.

B. Administration douanière et fiscale

Principaux résultats

Douanes :

- Système transitoire de sélectivité pour la mise en œuvre des contrôles douaniers élaboré (**RDC, GAB**);
- Plans d'action de mobilisation des recettes douanières élaborés (**BDI, RCA**);
- Missions des services douaniers réorganisées et nouvelles procédures douanières adoptées (**GNQ**).

Impôts-TVA :

- Actions conjointes douanes / impôts de prévention des fraudes menées (**RDC, GAB, RCA, CMR**);
- Manuel des procédures fiscales et mesure des performances établis (**GAB, COG, RDC**);
- Plans d'action de mobilisation des recettes fiscales élaborés (**BDI, RCA, TCD**).



M. Alain Njoubi Ossami, Directeur général des douanes et M. Joel Ogouma, Directeur général des impôts du Gabon signant le protocole d'accord de collaboration douanes/impôts au Gabon, Libreville, février 2016.

Synthèse de l'exécution du programme de travail

Outre la rencontre annuelle des directeurs généraux des douanes, les activités menées entrent dans le cadre de projets pluriannuels, dont un nouveau lancé en collaboration avec les services du siège du FMI.

Comme activités d'administration douanière à portée régionale, notons la troisième rencontre annuelle des directeurs généraux des douanes des États membres d'AFRITAC Centre qui a permis de valider de nouveaux plans d'action régionaux portant sur le renforcement des contrôles après dédouanement et la coopération régionale pour mieux lutter contre la fraude internationale. Cette activité a été menée en collaboration avec le DFP du FMI dans le cadre du programme d'assistance technique aux pays membres de

la zone CEMAC, sur financement du Gouvernement du Japon. Cette rencontre a été l'occasion pour AFRITAC Centre de relancer la coopération avec le département du marché commun de la CEMAC.

La situation spécifique des pays bénéficiaires indique que l'administration douanière de la **RDC** a enregistré des progrès significatifs dans la mise en place d'un système automatisé de gestion des risques, avec la définition de nouveaux critères de risques et l'opérationnalisation d'un système transitoire de sélectivité pour mieux lutter contre la fraude douanière. En particulier, les capacités de l'équipe de gestion des risques ont été renforcées en analyse économétrique des données des infractions douanières. Au **Gabon**, le système automatisé de gestion des risques a été redynamisé par l'opérationnalisation de la structure de gestion des risques mise en place et le renforcement des capacités de ses membres en identification des canaux de fraudes. C'est au **Burundi** que le projet de mise en place de ce type de système automatisé a été retardé faute de pouvoir effectuer l'analyse sur place de la base de données SYDONIA.

Concernant la réorganisation de l'administration douanière et la modernisation des procédures, les appuis donnés à la **Guinée Equatoriale** lui ont permis de disposer d'un projet d'organigramme et de projets de texte établissant les missions des services de la douane et de définir de nouvelles procédures d'importation et d'exportation suivant les standards internationaux en vue de la mise en place de SYDONIA World. Quant à la **RCA**, AFRITAC Centre lui a permis d'actualiser le plan de mise en œuvre des mesures prioritaires de (1) renforcement du contrôle de la base taxable, (2) de suivi des exonérations et (3) de lutte contre la fraude en collaboration avec les impôts.

Pour les pays ayant des données, les objectifs cumulés à fin 2015 des principaux indicateurs (cf. figures 5 et 6 ci-dessous) du cadre logique 2013-2017 d'AFRITAC Centre ont été presque tous atteints. Pour les pays fragilisés par les problèmes sécuritaires, **Burundi** et **Tchad** en particulier, les cibles n'ont pas pu être atteintes pour ce qui concerne les recettes douanières cumulées sur la période de 2011-2015. En revanche, les délais d'importation se sont fortement améliorés pour ces deux pays et la **RCA**.

Sur le front de l'administration fiscale, toutes les activités programmées, notamment les projets pluriannuels couvrant les cinq pays concernés, les activités ponctuelles ainsi que les séminaires multidisciplinaires, ont été menées à bien.

Les activités d'administration fiscale à portée régionale ont consisté en l'organisation d'événements régionaux, à savoir :

- un séminaire régional multidisciplinaire sur la modernisation des procédures de déclaration/paiement, recouvrement et comptabilisation des recettes douanières et fiscales;
- un séminaire interrégional multidisciplinaire sur la collaboration douane / impôts (cf. encadré 4, p27) en vue de prévenir et lutter contre la fraude organisé conjointement avec le Centre régional d'assistance technique du FMI en Afrique Australe (AFRITAC Sud) et l'Institut de formation du FMI en Afrique (IFA), avec définition des mesures de sécurisation de l'identifiant fiscal et élaboration d'un plan de mise en oeuvre des mesures de prévention des fraudes à la TVA accompagnées d'un catalogue de formations générales ou spécifiques;
- en partenariat avec AFRITAC Sud et l'Institut

de formation du FMI en Afrique (IFA), un cours interrégional sur la gestion macroéconomique des ressources naturelles, en collaboration avec l'Institut de développement des capacités (ICD) du FMI, formant les participants sur les politiques et outils (budgétaire, monétaire et financier) d'une gestion durable des ressources naturelles;

- l'actualisation de la base de données d'analyse et de comparaison des administrations des revenus ou Revenue Administration Fiscal Information Tool - RA-FIT (cf. encadré 3, p24) mise en place par le DFP du FMI, avec un taux moyen de complétion allant de 42% à 61% (5 pays sur 8 atteignant les objectifs d'au moins 75%).

Figure 5. Evolution des recettes douanières de 2011 à 2015

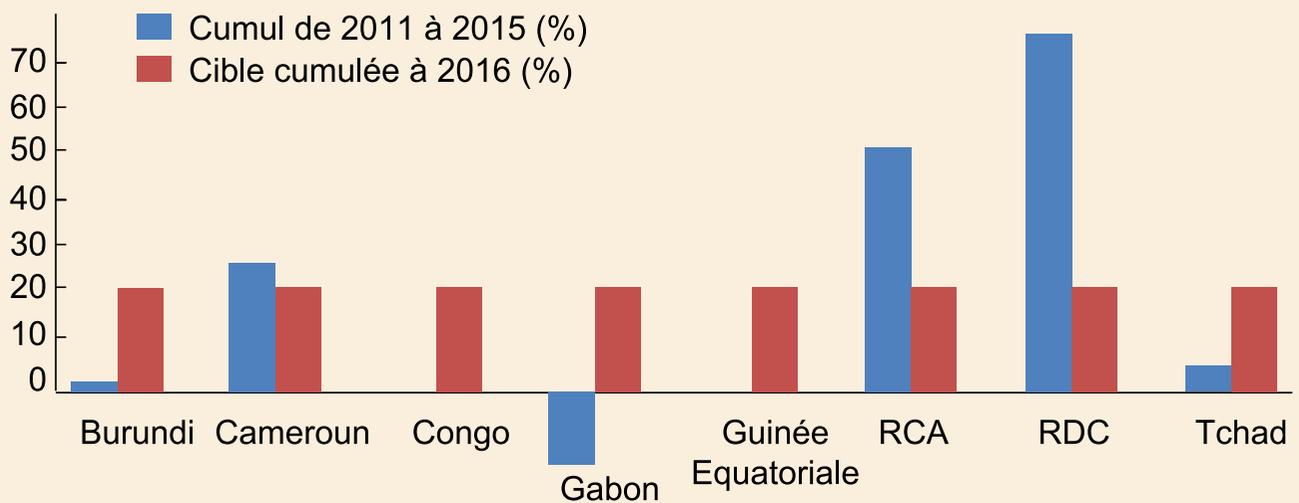
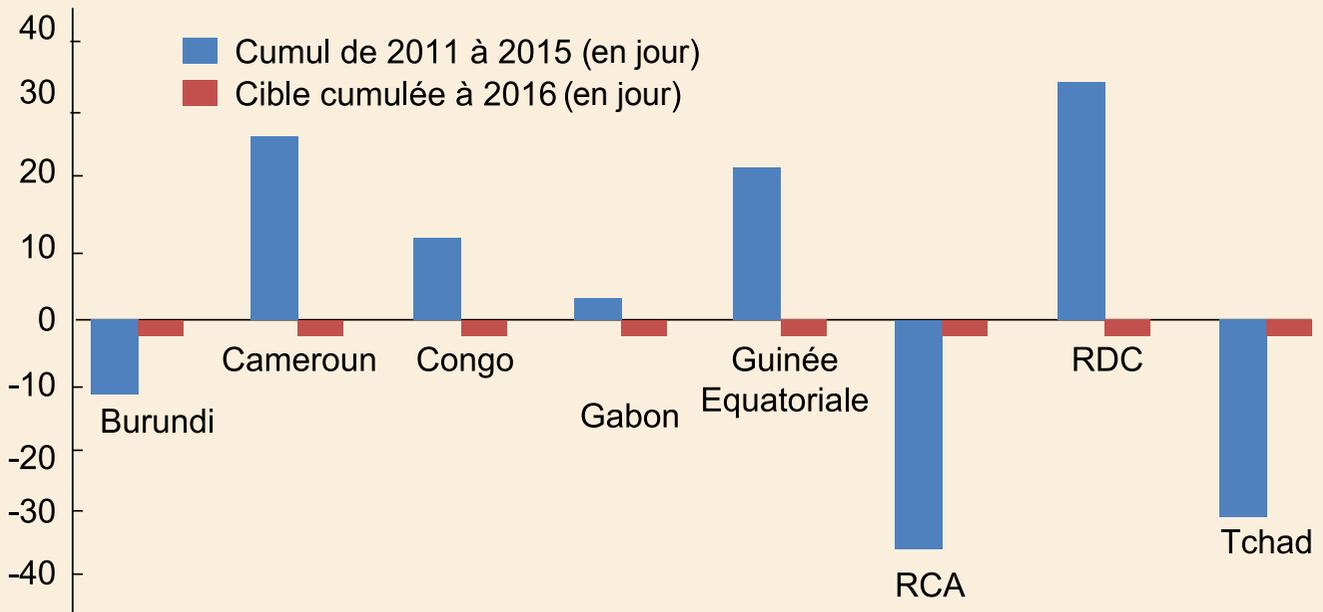


Figure 6. Evolution de la réduction des délais d'importation en jours de 2011 à 2015



Encadré 3. Aperçu du Revenue Administration Fiscal Information Tool (RA-FIT)

Outil d'analyse et d'information. Le Département des Finances Publiques (FAD) du FMI offre une large assistance technique aux pays membres afin de moderniser leurs administrations des revenus. La collecte et l'analyse des données, par l'outil en ligne d'informations financières pour les administrations des revenus (Revenue Administration - Fiscal Information Tool (RA-FIT)), sous-tendent cet accompagnement. Cet outil apporte une réponse au besoin de normalisation des données, pour un meilleur suivi / évaluation des performances. Il sert aussi de plateforme commune à la disposition d'autres organisations internationales et vise notamment à :

- recueillir et analyser annuellement des données liées aux administrations des revenus;
- mettre les données et analyses à la disposition des pays membres pour leur permettre d'assurer un suivi de leur performance et de se situer par rapport aux autres pays;
- établir des repères (indicateurs de performance) pour les programmes d'assistance technique (AT) de tous les prestataires et fournir des données détaillées pour un cadre de gestion basée sur les résultats;
- aider à adapter les stratégies d'AT et à améliorer la qualité de l'AT.

Depuis 2012, AFRITAC Centre a accompagné, à distance ou sur place, les pays au remplissage de la base des données RA-FIT. Cet accompagnement, conjugué avec la mise en ligne de la version en langue française en 2015, a permis de faire évoluer les taux de complétion de 47% en 2014 à 61% en 2015, dont deux pays à 100%.

Premiers enseignements du RA-FIT. Malgré les difficultés qui ont émaillé la collecte des données, au point que les informations de cette première série d'enquêtes soient incomplètes et présentent certaines faiblesses au plan qualitatif, une première analyse a permis d'observer quelques tendances, à ce stade, indicatives.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La proportion des recettes de TVA par rapport aux recettes fiscales globales a augmenté de manière singulière durant la dernière décennie dans tous les pays, et principalement dans les pays à faible revenu (PFR). Cependant, il ressort que les PFR présentent en moyenne un nombre plus élevé de déclarations créditrices de TVA (et donc des crédits de TVA « remboursables ») que les pays riches ou à revenu intermédiaire —42% du total des déclarations reçues. Cela étant, en comparaison aux autres groupes de pays, les PFR sont ceux qui remboursent le moins en pourcentage de la TVA totale brute —7% contre une moyenne de 18% pour 36 pays.

Dépôt des déclarations. Les taux de déclaration dans les délais pour la TVA demeurent assez faibles comparés aux meilleures pratiques internationales en ce qui concerne les grandes et moyennes entreprises, qui est de 97%. Cette situation peut s'expliquer par la persistance de certaines lourdeurs des procédures de déclaration et de paiement, l'absence de politique de promotion du civisme fiscal et un système proactif de suivi des contribuables faible.

Délais de dédouanement des marchandises importées. Les délais de mise à disposition des biens importés soumis à inspection tendent à s'améliorer à mesure que le revenu national augmente. En revanche, dans les pays membres d'AFRITAC Centre, les délais de mise à disposition des biens importés n'évoluent guère, en raison notamment de la multiplicité des intervenants à la frontière et des retards pris dans la mise en place des guichets uniques virtuels.

Trafic douanier par circuit. Bien que l'inspection physique des marchandises soit nécessaire, elle est souvent réalisée de manière trop systématique, notamment dans les pays en développement. En effet, les PFR inspectent 52% des produits importés (circuit rouge), contre 34% pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 26% pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et 20% pour les pays à revenu élevé. Ce constat fait transparaître des faiblesses dans la gestion des risques et dans la sélectivité des contrôles dans les PFR. Ceci souvent une augmentation des coûts de transaction et une perte de compétitivité commerciale.

Amélioration de la qualité et de la pertinence des indicateurs. Les nouveaux indicateurs de résultats proposés pour le prochain cycle d'AFRITAC Centre viseront à restituer de manière plus pertinente l'efficacité et la qualité de l'AT fournie, notamment dans le cadre de la gestion basée sur les résultats des programmes pluriannuels. Ils pourront être extraits de la base RA-FIT, et ainsi pouvoir faire l'objet de comparaisons objectives.

La situation spécifique des pays bénéficiaires fait état de réalisations importantes dans l'intégration des missions douanières et fiscales pour mieux lutter contre la fraude. Au **Gabon** et au **Cameroun**, les résultats obtenus concernent : (1) l'élaboration d'un plan de sécurisation de l'identifiant fiscal; (2) l'identification des mesures de prévention des fraudes; et (3) la formation de cadres douaniers à l'exploitation des documents comptables et fiscaux pour les contrôles a posteriori. S'agissant de la création d'un système automatisé de gestion et de mesure des performances au **Gabon**, cette année AFRITAC Centre a appuyé la diffusion du manuel des procédures fiscales, l'élaboration d'un plan d'informatisation pour le traitement du contrôle fiscal, et la production des supports de diffusion des outils de mesure et de gestion des performances.

Le renforcement de la gestion et du contrôle fiscal des moyennes entreprises s'est manifesté, en **RDC**, par l'actualisation du plan d'élargissement de l'assiette de la TVA et la formation d'agents à la localisation des contribuables, à la maîtrise du portefeuille et au contrôle de la TVA. Projet intéressant aussi le **Congo**, les activités menées ont permis l'élaboration d'un chronogramme de mise en place des unités de gestion des moyennes entreprises, les conception et vulgarisation d'un manuel des procédures fiscales, et la formation des futurs gestionnaires fiscaux des moyennes entreprises. Par ailleurs, le **RDC** a bénéficié d'appuis pour la création des télé-procédures des grandes entreprises minières, en collaboration avec la GIZ, avec actualisation du plan de création des télé-procédures et production du plan d'informatisation du contrôle fiscal et du guide d'utilisation du système.

Quant à elle, la **Guinée Equatoriale**, au titre du projet de mise en place de la direction des grandes entreprises, s'est dotée : (1) d'une équipe de projet formée à l'élaboration du plan stratégique de l'administration fiscale; (2) d'un plan d'action de mise en place d'un département des grandes entreprises doté de procédures fiscales conformes aux meilleures pratiques et (3) d'un portefeuille des grandes entreprises clairement défini. Pour le **Tchad** et la **RCA**, les activités ont permis en particulier d'actualiser leurs plans respectifs de mise en œuvre des mesures prioritaires afin de : (1) maîtriser le suivi du portefeuille des grandes et moyennes entreprises; (2) faciliter la recherche de renseignements et la programmation du contrôle de TVA pour les assujettis à risques; et (3) mieux lutte contre la fraude (en collaboration avec la douane) en s'appuyant sur des procédures de déclaration et de paiement en phase de modernisation. Dans le même ordre d'idées, le **Burundi** a été appuyé pour élaborer des plans d'action de mobilisation des recettes et renforcer les capacités de la structure de gestion des risques.

Les objectifs cumulés à fin 2015 des principaux indicateurs (cf. figures 7 et 8, p26) du cadre logique 2013-2017 d'AFRITAC Centre ont été atteints à des degrés divers. Si le nombre des assujettis TVA a bien augmenté, allant jusqu'à dépasser la cible dans la plupart des 8 États membres d'AFRITAC Centre (excepté le **Burundi**, la **RCA** et le **Tchad**), les indicateurs par pays témoignent d'une moindre performance en ce qui concerne les recettes de TVA.



Participation et contribution d'AFRITAC Centre au 30ème Colloque du CREDAF, Kinshasa, mai 2015.

Figure 7. Evolution du nombre des assujettis TVA de 2011 à 2015

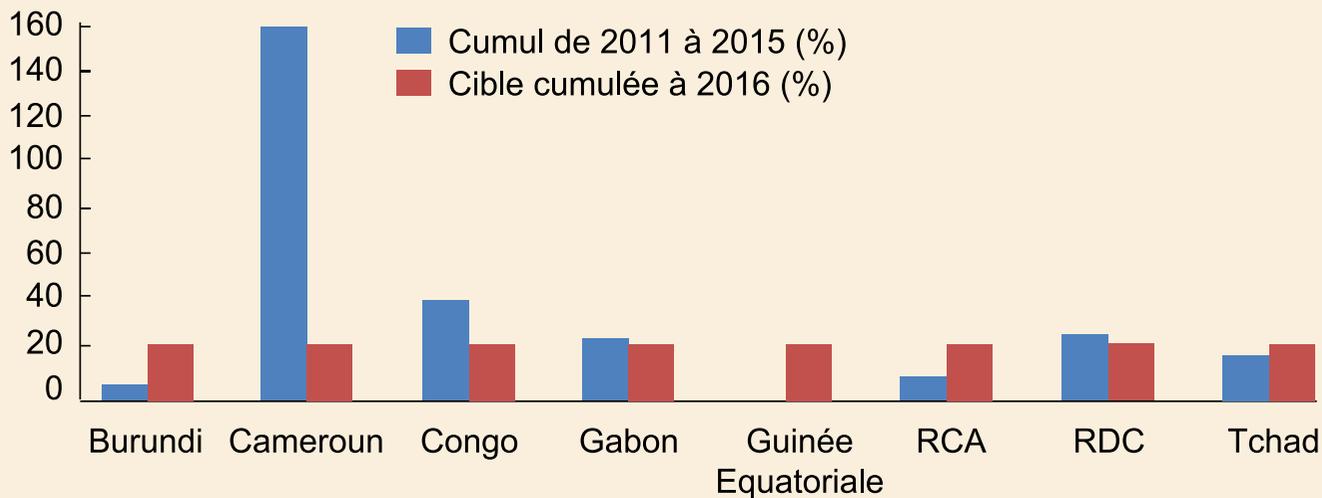
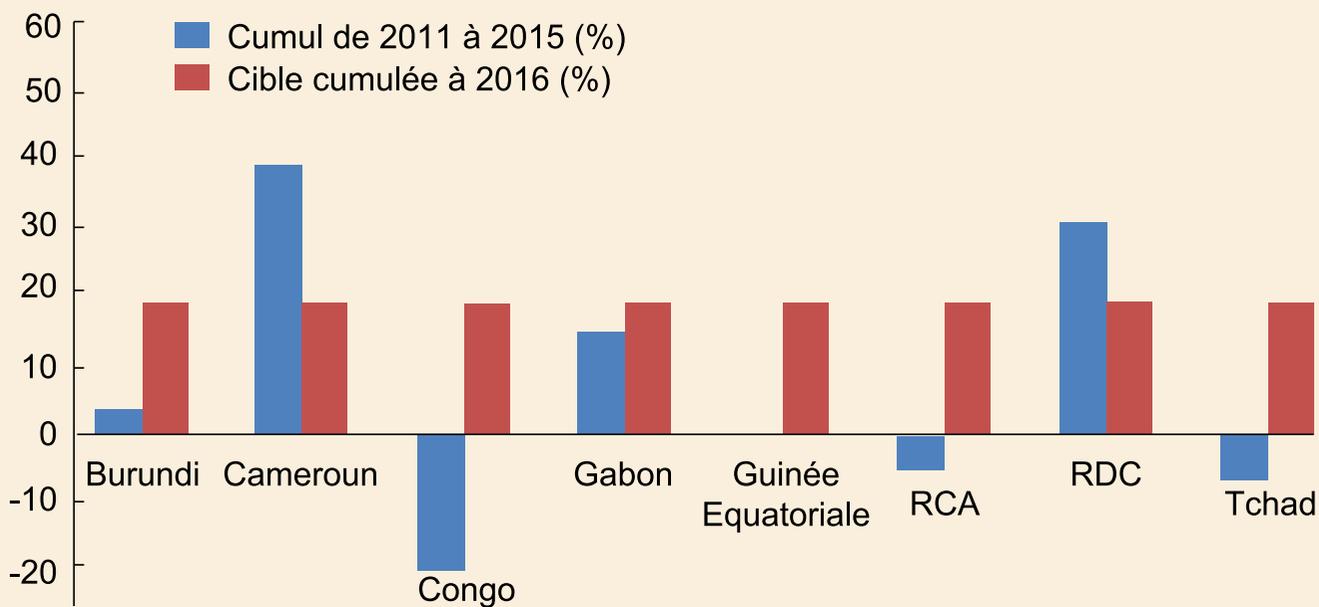


Figure 8. Evolution des recettes de TVA intérieure de 2011 à 2015



Encadré 4. AFRITAC Centre accompagne la collaboration des administrations douanière et fiscale en Afrique Centrale pour prévenir et lutter contre la fraude à la TVA.

La persistance des fraudes à la TVA, voire l'accroissement du phénomène, justifient une approche conjointe des administrations fiscale et douanière en charge de la collecte de cet impôt. Partage du renseignement, coopération et intégration de certaines missions sont déterminants pour lutter contre la fraude à la TVA et améliorer son rendement. C'est ainsi qu'AFRITAC Centre s'est engagé à accompagner ce rapprochement entre la douane et les impôts, l'amélioration de l'administration de la TVA étant un de ses objectifs stratégiques.

AFRITAC Centre a lancé depuis 2015, au Cameroun, en RCA et au Gabon, des projets pluriannuels visant le renforcement de la collaboration douanes/impôts en vue d'appréhender conjointement les risques de fraudes et de coordonner les mesures préventives. Par ailleurs, un séminaire interrégional portant sur la même thématique a été organisé conjointement avec AFRITAC Sud en septembre 2015.

Sur la base des expériences menées dans les pays, dont la signature dernièrement au mois de février 2016 du Protocole d'accord de collaboration douanes/impôt au Gabon, et dans la sous-région, AFRITAC Centre s'est engagé à élargir progressivement le champ des pays couverts par ce programme (Burundi et RDC) et approfondir certains thèmes abordés auparavant, notamment celui des contrôles douaniers et fiscaux.

C. Gestion des finances publiques



Conseillers Résidents apportant des clarifications sur les interrogations des bailleurs en rapport avec les impacts de l'AT offerte aux États membres d'AFRITAC Centre

Principaux résultats

- Budgétisation des salaires, contrôle financier et comptabilité générale de l'État renforcés (**BDI**);
- Trois normes comptables mises à jour et archivées et fiabilité de la balance améliorée (**CMR**);
- Maquette de budget programme créée et objectifs des 17 projets de performance atteints (**COG**);
- Suivi des instances de paiement et respect des délais de clôture comptable améliorés (**GAB**);
- Capacités en matière de comptabilité publique renforcées (**GNQ**);

- Plan prioritaire de rétablissement des bases de la gestion budgétaire et comptable élaboré (**RCA**);
- Maquettes des budgets programmes de tous les ministères et institutions créées (**RDC**);
- Projet de nomenclature budgétaire inspirée de la directive CEMAC mis à disposition (**TCD**);
- Textes transposés soumis à l'avis de conformité aux directives CEMAC analysés / revus;
- Guides de suivi-évaluation de l'adaptation des directives CEMAC techniquement appuyés.

Synthèse de l'exécution du programme de travail

Les activités de gestion des finances publiques à portée régionale ont privilégié les séminaires de partage d'expériences et la mise en conformité vis-à-vis des directives de la CEMAC :

- la cinquième édition du FOHBAC, organisé par les autorités gabonaises en partenariat avec AFRITAC Centre, portait sur le renforcement du rôle des ministères sectoriels dans la préparation et l'exécution de la loi de finances;
- un séminaire de formation à compétences transversales (douanes, impôts, trésor) sur la modernisation des procédures de déclaration, paiement et comptabilisation des recettes (impôt et douane), les acquis de ce séminaire ayant été adaptés au cas du Gabon;
- un séminaire ayant traité spécifiquement du contrôle de régularité et du contrôle de la performance des dépenses publiques au profit des cadres des Cours des



Comptes, du Contrôle Financier, des Trésors;

- un séminaire interrégional réunissant les 18 pays couverts par les AFRITAC Centre et AFRITAC Ouest 1 sur la mise en œuvre de la déconcentration de l'ordonnancement des dépenses en cours;
- pour la Commission de la CEMAC, les experts du Centre ont principalement : (1) fait la revue des textes transposés par les États soumis à l'avis de conformité de la CEMAC; (2) appuyé la validation des guides de suivi-évaluation de l'application des directives CEMAC; et (3) participé au séminaire d'appui à la CEMAC initié par le DFP du FMI.

La situation spécifique des pays bénéficiaires fait apparaître des avancées importantes dans le renforcement des capacités en comptabilité publique avec une attention particulière sur la balance des comptes de l'État. Au **Burundi**, les capacités ont été renforcées en matière de budgétisation de la masse salariale, contrôle financier et comptabilité générale de l'État. La fiabilisation de la balance des comptes de l'État a débuté sur la base de fiches techniques. Grâce aux appuis d'AFRITAC Centre, la fiabilité de la balance des comptes de l'État s'améliore au **Cameroun**. La préparation de la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés y est également en marche, avec l'élaboration de quatre fiches techniques sur les normes comptables sur les états financiers. Au **Tchad**, une nouvelle nomenclature budgétaire inspirée de la directive de la CEMAC, accompagnée d'un tableau de passage entre la nouvelle nomenclature et l'ancienne, a été mise à disposition. Un plan d'action prioritaire de fiabilisation de la balance des comptes de l'État est en application. Et, comme en **Guinée Equatoriale**, les capacités des cadres ont été renforcées en comptabilité publique.

L'implémentation des budgets par objectifs de programme a continué au **Gabon**, avec des appuis à l'amélioration de la présentation du budget de l'État qui ont permis d'identifier 4 Comptes Spéciaux dont les opérations doivent être retracées dans la loi de finances. Un plan d'amélioration des délais de clôture des comptes a été également mis à disposition. Pour la **RDC** engagée aussi dans ce processus, les maquettes des budgets programmes sont disponibles pour l'ensemble des ministères et des institutions tandis que la création du cadre de performance a commencé avec cinq ministères et la Cour des Comptes. Les capacités d'une trentaine de cadres ont été renforcées sur les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor. Notons que les autorités ont réalisé en décembre 2015 un recensement des budgets annexes et comptes d'affectation spéciale.



Participants et animateurs de la 6ème édition du FOHBAC. Yaoundé, mai 2016.



Participants et animateurs de la 6ème édition du FOHBAC. Yaoundé, mai 2016.

Avec le terme de l'année 2015-2016, les activités du programme d'appui à la démarche de performance au **Congo** se sont achevées, avec à la clé la réalisation des objectifs des 17 projets annuels de performance. Ces activités ont été réalisées conjointement avec les experts du Pôle de Dakar (PNUD / Coopération Française). Pour la suite, le **Congo** doit mettre en œuvre les prérequis indispensables à la bascule en budget programme prévue en 2020. Notons déjà que le projet de décret portant Plan Comptable de l'État et le projet de Plan Comptable de l'État ont été révisés en accord avec la directive CEMAC. En **RCA**, AFRITAC Centre a produit un plan d'action prioritaire visant à rétablir les fondamentaux de la gestion budgétaire, comptable et de la trésorerie.

D. Statistiques macroéconomiques

Principaux résultats

- Simulation des CNT effectuées sur les données passées (**BDI**);
- Dispositifs de calcul de l'IPI et de l'IPPI mis en place (**CMR**);
- Système simplifié d'élaboration des comptes nationaux manquants / omis mis en place (**COG**);
- Feuille de route pour le développement des indices IPI, IPPI, IPS et ICA élaborée (**GAB**);
- Comptes nationaux 2006-2014 conformes au SCN 1993 attendant publication officielle (**GNQ**);
- Comptes nationaux définitifs de 2012 en cours de finalisation (**RCA**);
- Comptes nationaux de 2013 finalisés et estimations de ceux de 2014 et 2015 réalisées (**RDC**);
- Comptes nationaux 2005-2013 conformes au SCN 1993 désormais disponibles (**TCD**);
- Sensibilisation au traitement des données sources usitées en comptabilité nationale effectuée (**MEMBRES AFRITAC**).

Synthèse de l'exécution du programme de travail

Une stratégie consistant à réaliser les comptes annuels définitifs des années récentes, en sautant si nécessaire plusieurs années de comptes qui seront comblées par interpolation, est en cours dans cinq États membres d'AFRITAC Centre. Cette stratégie vise le rattrapage des retards d'élaboration des comptes nationaux à l'horizon 2017. Pour les activités de renforcement des capacités en statistiques macroéconomiques à portée régionale, il convient de retenir :

- un séminaire régional en comptabilité nationale portant sur les « Déclarations Statistiques et Fiscales, Commerce Extérieur et Balance des Paiements : analyse, traitement, interrelations » qui a permis de renforcer les capacités en matière de traitement des données tout en promouvant le partage d'expériences. Trois comptables nationaux de chacun des huit instituts nationaux de statistique des États membres d'AFRITAC Centre, ainsi que des représentants de la Commission de la CEMAC, BEAC et BCC ont participé au séminaire;
- la participation du conseiller résident à un séminaire de haut niveau sur la réforme du dispositif de Surveillance Multilatérale en zone CEMAC. Au cours de ce séminaire, une revue détaillée des quatre critères / indicateurs de convergence a été effectuée : (1) le déficit budgétaire rapporté au PIB, (2) le taux d'endettement public $< 70\%$ du PIB, (3) les arriérées de dette = 0 et (4) le taux d'inflation $< 3\%$.

La situation spécifique des pays bénéficiaires permet de constater d'importants progrès en 2015-2016 dans la production des comptes nationaux ou le rattrapage de ceux dont la production est en retard. Ainsi, la **Guinée Equatoriale** a réalisé les comptes définitifs de 2013 et interpolé les comptes 2007-2012. Une série de comptes nationaux de 2006-2014 est disponible et en attente de sa publication officielle. Par ailleurs, les comptes



Atelier sur la méthodologie les comptes nationaux. Libreville, mars 2016.

provisaires de 2015 sont en cours d'élaboration. Des progrès comparables sont visibles au **Tchad** qui a finalisé les comptes nationaux définitifs de 2013 et interpolé les comptes des années sautées (2011 et 2012). De même, une série des comptes 2005-2013 conformes au SCN 1993 attend sa publication officielle. En **RDC**, les comptes nationaux de 2013 ont été finalisés. Un système simplifié créé avec l'appui d'AFRITAC Centre a permis d'estimer les comptes de 2014 et 2015. Au **Congo** et en **RCA**, la production et le rattrapage des comptes avancent avec difficulté.

Concernant les indicateurs de conjoncture économique, le **Burundi** est bien avancé dans la mise en place de l'IPI (indice de production industrielle) et l'IPPI (indice de prix de production industrielle) en prévision de l'élaboration des comptes nationaux trimestriels, malgré ses difficultés actuelles. Au **Gabon**, une feuille de route a été élaborée pour le développement des indicateurs de conjoncture économiques, notamment l'IPI, l'IPPI, l'indice des prix des services et l'indice du chiffre d'affaire. Quant au **Cameroun**, l'appui a concerné la refonte de l'IPI, la mise en place de l'IPPI, et la validation de la nouvelle série des comptes nationaux selon le SCN 2008 dont la publication est prévue en 2016.



Participants et animateurs du séminaire sur la méthodologie des comptes nationaux, Libreville, mars 2016.

E. Statistiques des finances publiques

L'année 2015-2016 a été marquée par le lancement des activités en matière de statistiques des finances publiques. Ainsi, deux missions ont été conduites respectivement en **RDC** et au **Cameroun** dans ce domaine et un atelier de travail a été organisé au siège d'AFRITAC Centre au profit des cadres du Burundi en charge des statistiques des finances publiques.

Un état des lieux en matière d'établissement des statistiques des finances publiques et du degré d'avancement des travaux d'adoption de la méthodologie du Manuel de statistiques des finances publiques 2001/2014 (MSFP) a pu être établi dans ces trois pays et une feuille de route a été élaborée pour l'adoption de la méthodologie MSFP. Cette feuille de route guidera les prochaines activités du Centre dans ce domaine.



M. Francis Gahizi (à droite), conseiller résident et les animateurs du séminaire régional sur les statistiques des finances publiques de Libreville remettent les attestations aux participants.

F. Gestion de la dette publique

Principaux résultats

- Sensibilisation sur les meilleures pratiques de gestion de la dette effectuée (**BDI**);
- Capacités à élaborer en autonomie une AVD et une stratégie de la dette renforcées (**CMR**);
- Feuille de route de l'émission des titres publics sur le marché de la CEMAC élaborée (**COG**);
- Capacités d'évaluation et d'atténuation des risques du portefeuille de dette renforcées (**GAB**);
- Diagnostic de la situation de la dette et besoins en assistance technique établis (**RCA**);
- Cadre juridique pour la création d'un marché des titres publics élaboré (**RDC**);
- Cadre juridique de la dette intérieure révisé et manuel de procédures de la dette élaboré (**TCD**);
- Courbe de taux des émissions sur le marché secondaire des titres d'État réalisée (**CEMAC**);
- Préparation du lancement du marché de la pension livrée effectuée (**CEMAC**).

Synthèse de l'exécution du programme de travail

Les activités de renforcement des capacités en gestion de la dette publique à portée régionale ont consisté en l'organisation d'un premier séminaire de sensibilisation sur l'importance de l'application des bonnes pratiques de gestion de la dette en vue de développer les marchés intérieurs des titres publics et mettre en application les différents outils disponibles, notamment la stratégie de dette à moyen terme et l'analyse de la viabilité de la dette. Dans le cadre d'un deuxième séminaire, le Centre a permis aux principaux acteurs du marché des titres d'État des pays membres de déterminer le rôle à jouer par chaque intervenant dont les banques, les réformes clés, et un plan d'action pour développer les transactions et la liquidité de ce marché (cf. encadré 5, p31).

Les activités effectuées au profit de la **BEAC** avaient pour objectif de développer le marché secondaire des titres d'État dans la zone **CEMAC** en élaborant une courbe de taux des émissions réalisées sur ce marché et en lançant le marché de la pension livrée.

En examinant la situation spécifique des pays bénéficiaires, retenons qu'AFRITAC Centre a permis à de nombreux cadres du **Cameroun** et du **Congo** de s'approprier les concepts clés du cadre d'analyse de la viabilité de la dette. Issues des ministres en charge des finances dans ces pays, ces cadres ont pu réaliser l'exercice de manière autonome. En **RDC**, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités d'analyse de portefeuille et d'évaluation des termes et conditions de financement, bases essentielles à l'élaboration des stratégies de gestion de la dette. Dans le même ordre d'idées, l'identification des sources de vulnérabilité du portefeuille de dette et l'analyse des risques financiers ont donné lieu à une formation pour les agents de



Mme Chantal Abengdang Mebale, Ministre déléguée, ministère du développement durable, de l'économie, de la promotion des investissements et de la prospective du Gabon, présidant la cérémonie d'ouverture du séminaire régional sur le marché des titres d'État, Libreville, janvier 2016

Encadré 5. Assurer un financement sain et pérenne des États : un enjeu majeur pour les finances publiques, les banques et les superviseurs des activités financières dans la sous-région.

AFRITAC Centre a organisé du 18 au 22 janvier 2016 à Libreville (siège d'AFRITAC centre) un séminaire régional sur le développement du marché des titres d'État. Cette semaine de travail intensif a réuni les responsables des administrations du Trésor des six pays de la CEMAC (Gabon, Cameroun, RCA, Guinée Equatoriale, Congo et Tchad), ainsi que celles du Burundi et de la RDC, tous États membres d'AFRITAC Centre, y compris les représentants des banques centrales et autorités de supervision bancaire de la sous-région (BEAC, COBAC, COSUMAF, BCC et BRB).

Lors de la cérémonie de clôture présidée par Mme. Chantal Abengdang Mebale, Ministre Déléguée, représentant le Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective du Gabon, M. Olivier Benon, Directeur / coordonnateur d'AFRITAC Centre, a souligné l'importance de disposer de mécanismes sains et pérennes d'émission de la dette publique dans le cadre des stratégies nationales de développement économique et de réduction de la pauvreté. « Pour parvenir à ce résultat, des marchés financiers fonctionnant de manière adéquate sont indispensables », a-t-il indiqué tout en concluant sur « la nécessité d'offrir aux États qui souhaitent se financer des instruments adaptés, qui conjuguent sécurité, transparence et liquidité ».

Dans son allocution de clôture du séminaire, Mme. la Ministre Déléguée a de son côté insisté sur « le caractère crucial de l'amélioration de la gestion de la trésorerie des États, particulièrement en Afrique Centrale où le contexte est caractérisé par la baisse des ressources pétrolières et la nécessité de trouver des sources alternatives de financement, notamment des ressources fiscales et d'endettement sur le marché local des titres publics ».

S'agissant du développement du marché local des titres, les participants ont notamment pu s'inspirer de l'expérience tunisienne en la matière, présentée par les experts tunisiens contribuant à l'animation du séminaire. Renforcement du marché primaire et du marché secondaire, diversification des instruments financiers, amélioration du climat des affaires, sont, entre autres, les conditions identifiées par les participants pour asseoir un système financier développé dans la sous-région.

Au terme des travaux du séminaire, les recommandations des participants se résument autour des axes de réformes suivants :

- Clarification du rôle et des obligations des différents acteurs du marché;
- Développement de la base des investisseurs;
- Développement du marché secondaire et introduction du Repo;
- Renforcement de la supervision bancaire sur l'activité de titres exercée par les banques.

la direction générale de la dette du **Gabon**. Ils sont désormais capables d'évaluer les composantes du risque de marché d'un portefeuille de dette et de proposer les mesures d'atténuation appropriées.

Concernant le développement du marché des titres d'État, les appuis d'AFRITAC Centre ont notamment permis au **Congo** de procéder au lancement réussi du programme d'émission de titres publics par adjudication en identifiant les actions clés à mettre en œuvre. Les activités ont par ailleurs contribué au renforcement des capacités en programmation, émission et gestion des titres publics. En **RDC**, les activités menées ont permis de produire une feuille de route et un plan d'action visant la création d'un marché de la dette intérieure de l'État à partir de 2017. Ces activités ont appuyé aussi le ministère des finances dans l'élaboration d'un projet de textes relatifs au cadre juridique et réglementaire du marché des titres de l'État.

Au **Tchad**, les autorités ont été assistées dans la mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire de la dette intérieure et du manuel de procédures de gestion des opérations de la dette publique. Les procédures de prise en charge de la dette intérieure et de règlement des dettes budgétaires non conventionnées ont été alignées sur les normes internationales et le projet de manuel

de procédures a été soumis à la Commission Nationale de la Dette. En **RCA**, une évaluation des besoins en assistance technique réalisée hors du territoire centrafricain a permis de définir un programme d'appui à la gestion de la dette publique dans ce pays.



Monsieur Chaker Soltani, Conseiller résident en gestion de la dette publique, Madame Coumba Fall, Expert et une participante à l'Atelier d'identification des besoins d'appui en gestion de la dette, Douala, janvier 2016

G. Supervision bancaire et stabilité financière



Séminaire régional en supervision bancaire et stabilité financière. Libreville

Principaux résultats

- Système de notation CAMELS / ORAP pour les banques créé et mis en œuvre (**BDI**);
- Projet de rapport de stabilité financière pour 2015 élaboré et série de stress tests conduits (**RDC**);
- Canevas pour l'audit des risques liés aux systèmes d'information des banques créé (**COBAC**);
- Projet de cadre réglementaire pour la finance islamique élaboré (**COBAC**).

Synthèse de l'exécution du programme de travail

Au titre des activités à portée régionale, rappelons l'organisation de trois séminaires régionaux. Portant sur le cadre de gestion des crises bancaires, le premier a été organisé pour préparer la révision des cadres en place dans la sous-région. Il a permis, d'une part de réaliser un benchmark du règlement sur les crises bancaires publié quelques mois auparavant par la **COBAC**, et d'autre part de dessiner des évolutions pour la **BCC**. Un autre séminaire a porté sur le développement du marché de la dette d'État et le rôle que les banques doivent y jouer. Organisé en commun avec AFRITAC Ouest et en partenariat avec l'IBFI au siège de la Banque de France à Paris, le dernier séminaire a permis de faire le point de la mise en œuvre, dans les deux sous régions africaines, de la supervision basée sur les risques à la lumière des normes internationales.

COBAC. Les activités ont permis de former les inspecteurs du contrôle sur place à l'audit des risques liés aux systèmes d'information des banques, de créer un canevas de référence pour l'audit de ce type de

risque et d'élaborer un projet de cadre réglementaire pour la finance islamique. Une formation à caractère généraliste a par ailleurs été organisée au profit des superviseurs recrutés en 2015.

Pour le premier bénéficiaire des appuis du Centre, la **RDC**, les appuis au profit de la **BCC** ont abouti à l'élaboration d'un projet de rapport de stabilité financière pour 2015 et d'une série de stress tests. Le cadre de résolution des crises bancaires a fait l'objet d'une évaluation et de propositions de révision. La rédaction du projet de décret fondateur du Comité National de Stabilité Financière a toutefois pris du retard. Concernant la supervision basée sur les risques, les missions ont contribué à doter la **BCC** d'outils pratiques de notation des banques et des cadres d'analyse de leurs risques. Par ailleurs, une visite d'étude à la Banque Al Maghrib a été organisée par AFRITAC Centre au bénéfice du directeur de la Direction de la surveillance des institutions financières de la **BCC** et de l'un de ses collaborateurs. Un audit de mise en œuvre de la supervision basée sur les risques a mis en évidence des progrès indéniables et des marges de progression encore importantes.

Pour le deuxième bénéficiaire, le **Burundi**, trois ateliers de travail ont été organisés au siège d'AFRITAC Centre. Ces ateliers ont porté sur la supervision basée sur les risques et la stabilité financière, notamment pour réaliser une série de stress tests sur le système bancaire. La mise en place d'une notation des banques basée sur la méthodologie CAMELS / ORAP a abouti en juillet 2015 et un premier exercice de notation a été validé par la BRB.

III. SYNTHÈSE DU PROGRAMME DE TRAVAIL (Mai 2016–Avril 2017)

A. Synthèse et vue d'ensemble

Le programme de travail s'inspire des axes stratégiques retenus dans le cadre du second cycle de financement d'AFRITAC Centre couvrant la période 2013-2017. Il tient compte des projets pluriannuels lancés depuis 2014-2015, des progrès intermédiaires réalisés et des résultats déjà atteints. Il tient compte également des demandes d'appui complémentaire exprimées par les pays membres et des appuis fournis directement par le siège du FMI et par d'autres partenaires. Conformément aux orientations du FMI, le programme prévoit des ressources additionnelles au profit des États membres en situation de fragilité. Le programme prévoit par ailleurs la poursuite des projets pluriannuels et le lancement de nouveaux projets, notamment en matière de statistiques des finances publiques.

Le programme de travail 2016-2017 prévoit d'affecter 502,0 personnes/semaines au renforcement des capacités, soit un accroissement des activités de 13% par rapport à 2015-2016. Cet accroissement résulte notamment de l'extension des activités d'AFRITAC Centre aux statistiques des finances publiques (en année pleine) qui ont été lancées en 2015-2016. Cet accroissement résulte aussi de la bonne mobilisation des ressources au cours de l'exercice 2015-2016 qui permet d'accroître le nombre des activités conduites par des experts recrutés à court terme.

À l'exception de la RDC, qui reste le plus gros bénéficiaire des appuis d'AFRITAC Centre, tous les pays en situation de fragilité connaissent une augmentation importante du nombre d'activités et des ressources programmées. En particulier, les activités et ressources allouées à la RCA augmentent très

sensiblement (cf. figure 9 (1)). Cette augmentation est conforme à la vocation d'AFRITAC Centre et du FMI d'appuyer davantage les pays en situation de fragilité (cf. figure 9 (2)). Pour le Burundi, les activités planifiées se dérouleront cette année encore au siège d'AFRITAC Centre du fait des conditions sécuritaires difficiles sur place.

Les activités programmées pour les organisations régionales (Commission de la CEMAC, BEAC, COBAC) diminuent. Ce recul résulte essentiellement d'une demande moins importante de la BEAC et de la COBAC en matière de supervision bancaire. Toutefois, les activités au profit de la CEMAC couvrent désormais l'administration douanière et, en complément des appuis fournis directement par le siège du FMI, l'harmonisation fiscale. Les appuis à la mise en œuvre du cadre harmonisé des finances publiques de la CEMAC et à la réforme des critères de convergence seront par ailleurs poursuivis.

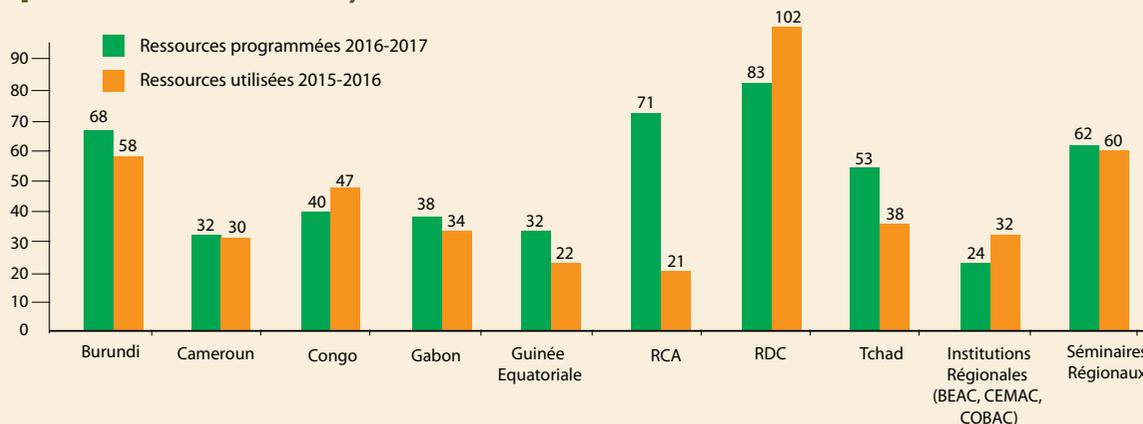
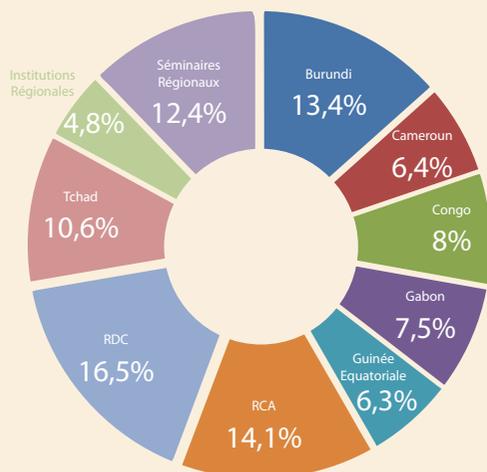
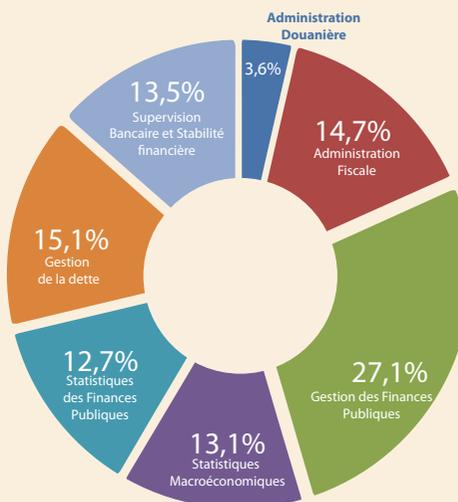
La répartition des activités par domaine d'intervention en 2016-2017 traduit une légère recomposition du portefeuille d'activités d'AFRITAC Centre en raison de la montée en puissance de celles programmées en statistiques des finances publiques. Administration du revenu et gestion publique (budget et comptabilité publique) représentent désormais 45,4% des activités d'AFRITAC Centre, contre 50% l'année précédente. Les autres domaines concentrent plus de la moitié des ressources, dont presque 26% pour les statistiques des finances publiques et les statistiques macroéconomiques (cf. figure 9 (3)).



M. Gelbard, Représentant du Département Afrique au siège du FMI discutant des possibilités d'appui disponibles pour les États membres d'AFRITAC Centre



M. Staines, Représentant Résident du FMI en RDC et le Représentant du Département des Finances Publiques de la Région Afrique au siège du FMI discutant du programme d'AT 2016-2017

Figure 9. Allocation des ressources pour 2016-2017**(1) Activités par pays / région, Ressources programmées en 2016-2017 / Ressources utilisées en 2015-2016 (en personnes/semaines)****(2) Activités planifiées par pays et par institution de mai 2016 à avril 2017 (en % des activités)****(3) Activités planifiées par domaine de mai 2016 à avril 2017 (en % des activités)**

Seize séminaires régionaux sont programmés en 2016-2017. Plusieurs d'entre eux concernent des thèmes pluridisciplinaires, tels la prévention du blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme ou la nomenclature budgétaire et comptable, le TOFE et les comptes nationaux. Des séminaires communs avec AFRITAC Ouest sont également programmés sur 1) l'outil d'analyse des administrations du revenu RA-FIT et la simplification des procédures de déclaration et de paiement des impôts, 2) la préparation et l'exécution de la loi de finances au compte général de l'État, et 3) l'accès au marché international des capitaux.

En matière de formation spécifique, le cours de gestion macroéconomique organisé en collaboration avec

l'Institut de Développement des Capacités du FMI est programmé de nouveau. Par ailleurs, à la demande d'AFRITAC Centre, l'Institut de Formation pour l'Afrique du FMI (IFA) prévoit un cours sur les modèles macroéconomiques pour des cadres du Ministère du Plan de la République du Congo.

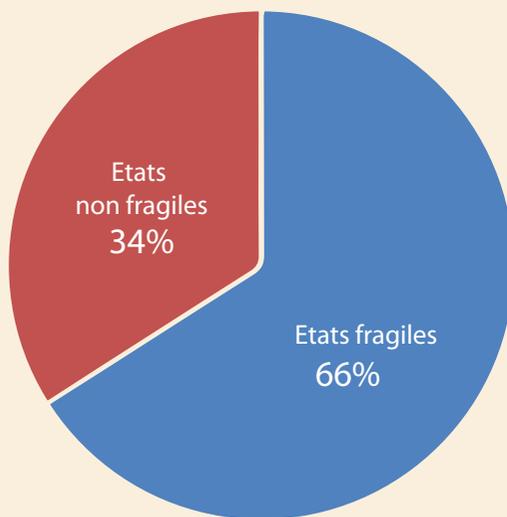
Le programme de travail anticipe la poursuite des partenariats établis au cours des années précédentes en vue de mutualiser les ressources affectées au renforcement des capacités. À l'image de la collaboration fructueuse avec l'Institut Bancaire et Financier International en 2015-2016, la recherche de nouveaux partenaires techniques sera renforcée en privilégiant autant que possible la réalisation d'activités communes et le partage des coûts.

Les activités et ressources programmées au profit des États en situation de fragilité représentent cette année 66.0% du total des activités / ressources destinées aux États membres, contre seulement 56.3% en 2013-2014 (cf. figure 10a) et 10b)). Tous les États dans cette situation, sans exception, ont vu croître significativement leurs appuis durant le cycle de financement actuel d'AFRITAC Centre (cf. figure 10c)).

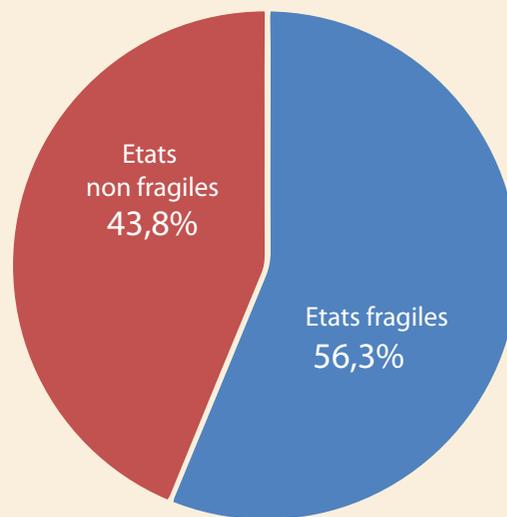
Figure 10. Répartition des activités et ressources planifiées au profit des « États en situation de fragilité »

Activités planifiées au profit des « États en situation de fragilité »

a) 2016-2017



b) 2013-2014



(c) Evolution des ressources au profit des « États en situation de fragilité » (en personne / semaine)



B. Administration douanière et fiscale

Le programme de travail 2016-2017 s'inscrit dans le cadre des quatre axes d'intervention d'AFRITAC Centre retenus au titre de son second cycle de financement :

- Axe 1 : Renforcement de la coopération régionale et internationale pour aider à la mise en œuvre du programme de création du marché commun.
- Axe 2 : Renforcement des capacités des administrations douanières par l'élévation du niveau général de leurs performances, notamment par une meilleure appropriation des normes et pratiques internationales en matière de lutte contre la fraude douanière.
- Axe 3 : Renforcement de l'administration de la TVA, pivot de la transition fiscale.
- Axe 4 : Renforcement des capacités régionales d'administration fiscale du secteur des ressources naturelles pour augmenter le taux de pression fiscale.

Sur le plan régional, le Centre poursuivra le renforcement de la coopération régionale en vue de la création d'un marché commun (axe 1), le renforcement des capacités d'administration fiscale du secteur des ressources naturelles (axe 4), et l'appui à la CEMAC sur l'harmonisation fiscale et la refonte du Code des douanes communautaire. A la rencontre annuelle

des directeurs généraux des douanes, s'ajoutera deux séminaires interrégionaux portant sur la collaboration douanes/impôts ainsi que sur l'actualisation de l'outil d'information douanière et fiscale (RA-FIT). La mise à jour de la base de données sur les ressources naturelles et la modernisation des procédures fiscales sera organisée.

Sur le plan des activités par pays, le lancement de nouveaux projets permettra de couvrir l'ensemble des pays membres par des programmes pluriannuels par groupes de pays, qui viseront le renforcement des capacités des administrations douanières (axe 2) ou l'amélioration de l'administration de la TVA (axe 3). Les activités proposées se dérouleront selon les sous-groupes suivants :

- Gabon, RDC : Mise en place d'un système automatisé de gestion des risques et de sélectivité des contrôles douaniers;
- Burundi, Cameroun, Gabon, RCA, RDC : Intégration des missions douanières et fiscales en vue d'élargir l'assiette de la TVA et lutter contre la fraude;
- Burundi, Congo, Guinée-Equatoriale, RCA, RDC, Tchad : Modernisation et renforcement de la gestion et du contrôle des grandes et moyennes entreprises.

Tableau 2. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Administration douanière et fiscale

Pays/ Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pré-requis/risques
Axe 1. Renforcement de la coopération régionale et internationale pour aider à la mise en œuvre du programme de création du marché commun					
Pays membres d'AFC	Séminaire régional	4 ^{ème} réunion des directeurs généraux des douanes	3 ^{ème} réunion tenue et plans d'actions validés	4 ^{ème} réunion et évaluation des plans d'actions régionaux	Rencontre annuelle JSA-FMI-CEMAC
CEMAC	Visite du siège	Consultation des services chargés des réformes douanières	Axes de coopération identifiés	Plan d'appui à la refonte du Code des douanes	Degré de préparation de la CEMAC
Axe 2. Renforcement des capacités des administrations douanières par l'élévation du niveau général de leurs performances, notamment par une meilleure appropriation des normes et pratiques internationales en matière de lutte contre la fraude douanière					
Gabon	Programme pluriannuel	Mise en place d'un système automatisé de gestion et de sélectivité des contrôles douaniers	1. Feuille de route actualisée 2. Structures de gestion des risques créées	1. Critères de risque actualisés 2. Système transitoire en place	1. Mobilisation des ressources 2. Disponibilité des données sur les infractions
RDC			1. Critères de risques actualisés 2. Système transitoire défini	Vérification du pouvoir prédictifs des critères de risques	
Burundi RCA	Séminaire national	Identification des actions prioritaires de mobilisation des recettes douanières	Plans d'actions de contrôle de la base taxable et de suivi des exonérations	Evaluation de la mise en œuvre et actualisation des plans d'actions	Conditions des visites sur terrain

Tableau 2. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Administration douanière et fiscale

Pays/ Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pré-requis/risques
Axe 3. Renforcement de l'administration de la TVA, pivot de la transition fiscale					
Pays membres d'AFC	Séminaire régional	Actualisation de l'outil RA-FIT et modernisation des procédures fiscales	1. Base RA-FIT non à jour 2. Mesures de modernisation	1. Base RA-FIT actualisée 2. Plan/pays de modernisation fiscale	Co-organiser avec FAD/RAFIT et AFRITAC Ouest
Pays membres d'AFC		Intégration des missions douanière et fiscale pour lutter contre la fraude	3 pays sur 8 ont un cadre formel de collaboration douanes/impôts	1. 5 pays sur 8 ont un protocole accord 2. Manuel de croisement des données	Séminaire co-organisé avec AFRITAC Sud
CEMAC	Visite du siège	Consultation des services de suivi des réformes fiscales au niveau de la CEMAC	Axes de coopération identifiés	Le Centre appui l'appropriation des travaux du siège en politique fiscale	Degré de préparation des services de la CEMAC
Cameroun	Programme pluriannuel	Intégration des missions douanières et fiscales pour élargir l'assiette et lutter contre la fraude	Protocole d'accord douane/impôt élaboré mais non encore signé	1. Protocole signé et mis en œuvre 2. Monographies sur produits et mesures prévention élaborés	Coordination entre la douane et les impôts
Gabon RDC			Protocole douane/impôt élaboré et signé	Monographies de produits et mesures prévention élaborées	
Guinée Equatoriale	Programme pluriannuel	Modernisation et renforcement de la gestion et du contrôle des grandes et moyennes entreprises.	1. Pilotage des réformes 2. Mise en place DGE et portefeuille constitué	1. Formation en surveillance fiscale et contrôles fiscaux 2. Chronogramme mise en place DME 3. Manuel des procédures élaboré	1. Plan d'actions global de la DGI 2. Modifications de textes pour accompagner la modernisation des procédures et faciliter la surveillance
Congo			1. Pilotage des réformes 2. Manuel des procédures élaboré 3. Mise en place CIMES validé	1. Formation en surveillance fiscale et contrôles fiscaux 2. CIMES opérationnels 3. Manuel des procédures validé	
RCA Tchad RDC			Programme de surveillance et de contrôles des grandes et moyennes entreprises	1. Formation en surveillance fiscale et contrôles fiscaux 2. Taux de civisme fiscal et de contrôles fiscaux en hausse	
Axe 4. Renforcement des capacités régionales d'administration fiscale du secteur des ressources naturelles pour augmenter le taux de pression fiscale					
Pays membres d'AFC	Mis à jour en ligne à distance	Tableau régional sur la production et les recettes	Tableau régional mis à jour au 31/12/2014	Mis à jour en ligne au 31/12/2015 du tableau régional	Accessibilité en ligne sur le site web d'AFC
RDC	Programme pluriannuel	Modernisation des procédures des grandes entreprises minières	1. Réorganisation de la gestion DGE 2. Manuel des procédures validé	1. Remboursement – Guide pratique 2. Télé-procédures effectives	Disponibilité de la plateforme de télé-déclaration



Direction des Grandes Entreprises, Libreville (Gabon)

C. Gestion des finances publiques

Le programme de travail 2016-2017 s'inscrit dans le cadre de cinq des six axes d'intervention d'AFRITAC Centre retenus au titre de son second cycle de financement :

- Axe 1 : Adoption et mise en œuvre des directives de la CEMAC. Sur ce point et à titre de rappel, la réalisation des objectifs s'étend au-delà du second cycle (CEMAC, Tchad, Guinée-Equatoriale).
- Axe 2 : Adoption et expérimentation des textes de mise en œuvre de la Loi d'Orientation des Finances Publiques au Burundi.
- Axe 4 : Présentation du budget en mode programme (Congo, Gabon, RDC).
- Axe 5 : Evolution de la comptabilité générale de l'État (Cameroun, RCA).
- Axe 6 : Renforcement des capacités humaines.

Sur le plan régional, le Centre poursuivra ses efforts de renforcement des capacités humaines de ses États membres en vue de les permettre l'appropriation des réformes de deuxième génération. En incluant la 6ème édition du Forum des Hauts Fonctionnaires du Budget d'Afrique Centrale, l'organisation de quatre (4) séminaires régionaux / multidisciplinaires permettra de consolider les acquis en contrôle de régularité des dépenses publiques, sensibiliser les administrations concernées à la modernisation des méthodes et outils

budgétaires, et promouvoir la transparence et la publication des informations financières de l'État (cf. tableau 3). L'harmonisation et le renforcement du cadre régional des finances publiques des pays de la CEMAC se poursuivront avec une grande attention sur le réseau d'experts et praticiens des questions budgétaires et comptables.

Sur le plan des activités par pays, l'année 2016-2017 verra la fin de deux projets pluriannuels (Cameroun, Congo) et la poursuite des trois (3) projets initiés en 2015 (Tchad, Burundi, RDC) qui s'inscrivent dans la dynamique du passage aux réformes de seconde génération. Ces projets mettent l'accent sur les pré-requis suivants : 1) consolidation et classification des opérations budgétaires, 2) responsabilisation des acteurs et qualité du contrôle, 3) fiabilité et régularité de la production des états comptables et de la documentation de la comptabilité et 4) gestion de la trésorerie. Une attention particulière est portée d'une part, sur la consolidation des acquis en gestion des finances publiques dans les pays fragiles, et d'autre part, sur l'appropriation des nouveaux outils et procédures dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles lois relatives aux lois de finances dans les pays engagés dans les réformes de deuxième génération.

Tableau 3. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Gestion des finances publiques

Pays/ Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pré-requis/risques
Axe 1. Adoption et mise en œuvre des directives CEMAC dans les Etats membres					
Commission CEMAC	Revue à distance Mission ponctuelle	1. Appui à la transposition des directives 2. Renforcement des capacités budgétaire, comptable et du réseau des praticiens	La plupart des pays ont transposé la directive LO mais pas encore les autres directives des finances publiques Besoin de renforcement sur les innovations des directives	1. Les textes transposés par les Etats membres sont conformes aux directives 2. Les capacités des participants sont renforcées et le réseau de praticiens constitué	Mise en œuvre du plan d'action de la Commission
Tchad	Programme pluriannuel	Appui à l'amélioration de la comptabilité et à la nomenclature budgétaire	1. Nomenclature budgétaire élaborée conforme aux directives 2. Besoin de renforcement dans le domaine de la comptabilité	1. Adoption de la nouvelle nomenclature budgétaire 2. Balance des comptes progressivement fiabilisée et capacités comptables renforcées	Engagement des autorités
Guinée Equatoriale	Mission ponctuelle	Renforcement de capacités en comptabilité budgétaire et comptabilité générale	La faiblesse des capacités en comptabilité budgétaire et générale	Les capacités sont renforcées en comptabilité budgétaire et générale	Engagement des autorités
Axe 2: Adoption et expérimentation des textes de mise en œuvre de la LOFIP en RDC et au Burundi					
Burundi	Programme pluriannuel	1. Appui à l'amélioration du contrôle de régularité et à l'exploitation des outils de prévision de la masse salariale. 2. Amélioration de la documentation comptable pour le paramétrage du SI	1. Insuffisance du contrôle a priori 2. Réinstallation de l'outil, et diffusion du manuel 3. Retard dans la production des balances et nouveau SI à paramétrer en comptabilité.	1. Fiabilité des prévisions de la masse salariale 2. Déconcentration de l'exécution, mise en œuvre des dispositions de la loi organique avec contrôles de régularité améliorés	1. Exploitation de l'outil et mise en œuvre des recommandations des missions antérieures, 2. Difficultés dans le déploiement du nouveau SI en comptabilité

Tableau 3. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Gestion des finances publiques

Pays/ Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pré-requis/risques
Gabon	Mission ponctuelle	1. Poursuite de l'implémentation de la BOP avec les budgets annexes et comptes spéciaux et suivi des EPA 2. Appui à la Cour des comptes sur la loi de règlement en mode programme	1. Pas de budgets annexes comptes spéciaux identifiés et suivi des EPA avec des faiblesses. 2. Production des premiers rapports annuels à la Cour des comptes	1. Budget programme complété par les BA, CST et meilleur suivi des EPA. 2. Capacités renforcées sur la loi de règlement en mode programme	1. Inventaire des Etablissements Publics et collecte des textes de création 2. Disponibilité des participants
RDC	Programme pluriannuel	Mise en place du cadre de performance du budget de programme	1. Centralisation de l'ordonnancement 2. 5 maquettes finalisées et 5 PAP élaborés	1. Réalisation de 13 Projets annuels de performance 2. Revue du cadre de contrôle à priori	Engagement des autorités
Congo	Programme pluriannuel	1. Suivi de la mise en œuvre des recommandations AFC sur le BP 2. Appui au projet de décret portant plan comptable de l'Etat	1. Cadre institutionnel conforme au budget de moyen 2. 29 maquettes budgétaires réalisées 3. 17 PAP réalisés 4. Faiblesses et ancienneté du PCE actuel	1. Les recommandations AFC sur le BP sont mises en œuvre 2. Le projet de PCE est soumis à l'avis de la CEMAC	Forte mobilisation des acteurs autour de la réforme des budgets de programme et de la modernisation de la comptabilité indispensable
Axe 5: Evolution de la comptabilité de l'Etat					
Cameroun	Programme pluriannuel	1. Appui à la préparation du bilan d'ouverture 2. Mise en place du contrôle modulé de la dépense et de la nouvelle nomenclature budgétaire	1. Fiabilisation en cours de la balance Disponibilité manuel des normes, guide immobilisation et fiches techniques sur les normes des Etats financiers 2. Budget de programme mis en œuvre depuis 2013 nomenclature budgétaire date de 2003	1. Balance fiable et BO documenté 2. Contrôle modulé de la dépense mis en place 3. Nomenclature budgétaire rénovée validée au plan technique	1. Engagement des autorités 2. Coordination des acteurs budgétaires et comptables
RCA	Mission ponctuelle	Appui à la reconstitution de la fonction budgétaire, comptable et de gestion de la trésorerie	Insuffisance dans le domaine budgétaire comptable et de la gestion de trésorerie	Reconstitution de la fonction budgétaire, comptable et de gestion de la trésorerie	1. Engagement des autorités et des services 2. Capacités affaiblies
Axe 6 : Renforcement des capacités humaines					
Pays membres d'AFC	Séminaires régionaux	1. 2 séminaires régionaux (contrôle de régularité, FOHBAC) 2. Un séminaire multisectoriel : nomenclatures budgétaire et comptable, TOFE et comptes nationaux 3. Un séminaire interrégional sur la transparence financière	1. Faiblesses des contrôles 2. Manque de coordination entre les différentes nomenclatures 3. Faiblesses dans la transparence des informations financières	Les capacités humaines sont renforcées sur les sujets abordés par les 4 séminaires	1. Désignation des personnes concernées / engagées 2. Mobilité des personnels

D. Statistiques macroéconomiques

Le programme de travail 2016-2017 s'inscrit dans le cadre de trois des quatre axes d'intervention d'AFRITAC Centre retenus au titre de son second cycle de financement :

- Axe 1 : Appui à l'élaboration des comptes nationaux annuels.
- Axe 2 : Appui à l'élaboration des comptes nationaux trimestriels.
- Axe 4 : Renforcement des capacités, partage d'expérience et des bonnes pratiques régionales et internationales en matière d'élaboration des comptes nationaux et des statistiques soutenant les travaux de comptabilité nationale.

Sur le plan régional, l'objectif de préparation du passage au système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 guide l'organisation d'un séminaire régional dédié à la comptabilité nationale en 2016-2017. Ce séminaire visera le renforcement des capacités des cadres inexpérimentés des équipes de comptables nationaux des États membres d'AFRITAC Centre. Afin de renforcer la coordination et la collaboration

avec nos partenaires, le Centre prévoit également de participer au séminaire annuel d'AFRISTAT au cours duquel ses interventions et celles des autres partenaires sont discutées. La participation à un ou deux séminaires organisés par la CEMAC ou la CEEAC est aussi prévue.

Sur le plan des activités par pays, les efforts actuels de rattrapage des retards des comptes donnent des résultats significatifs, en dépit des difficultés nationales multiformes. La stratégie d'un rattrapage plus rapide adoptée par la plupart des États membres va se poursuivre en 2016-2017. Dans ce cadre, les comptes nationaux définitifs des années plus récentes sont produits, tandis que les comptes nationaux des années éventuellement sautées sont estimés à l'aide d'un système simplifié de comptes nationaux. Cette année, le Gabon rejoindra probablement la Guinée-Equatoriale, le Congo, la RCA, la RDC et le Tchad qui appliquent déjà cette approche. Le Burundi dispose d'une feuille de route pour l'élaboration des comptes nationaux trimestriels (CNT). Il s'agit de poursuivre la mise en place du dispositif pour la production de CNT.

Tableau 4. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Statistiques macroéconomiques

Pays/ Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pré-requis/risques
Axe 1. Appui à l'élaboration des comptes nationaux annuels					
Burundi	Missions ponctuelles (1 visite)	Préparation en vue passage au SCN 2008	Pas encore de préparation au niveau local.	Révision des nomenclatures, préparation des données sources – mise à jour de la méthodologie	1) Instabilité et forte rotation des équipes de comptables nationaux et des statistiques des prix ; 2) Dotation insuffisante des services de comptabilité nationale en ressources financières ; 3) Rupture dans le financement pour la collecte mensuelle des prix
RCA	Missions ponctuelles (3 visites)	Elaboration des comptes nationaux de l'année 2012 et mise en place d'un système de comptes nationaux provisoires.	Les comptes de l'année 2008 sont réalisés. La stratégie de rattrapage des retards par le saut d'années est retenue	Les comptes de 2012 sont réalisés. Le système simplifié est installé et utilisé pour estimer les comptes des années sautées	
Congo	Programme pluriannuel (4 visites)	Appui à l'élaboration des comptes nationaux annuels définitifs de 2014 et mise en place et utilisation du système simplifié pour estimer les comptes des années sautées.	La dernière année de comptes nationaux annuels définitifs est 2012 après un saut des années 2009-2011.	Les comptes définitifs de 2014 sont réalisés ; les données des comptes de 2009-2011 et 2013 sont estimées au moyen du système simplifié.	
Guinée-Equatoriale	Mission ponctuelle (1 visite)	Recyclage de l'équipe des comptes nationaux sur la méthode mise en place pour les comptes définitifs et provisoires.	La série des comptes 2006-2013 conformes au SCN 93 est disponible.	L'équipe locale a élaboré les comptes de 2014 - 2016.	
RDC	Missions ponctuelles (5 visites)	Appui à l'élaboration des comptes nationaux de l'année 2014 et utilisation du système simplifié pour estimer les comptes des années sautées 2007-2009 et 2011-2012.	Les comptes nationaux annuels définitifs de 2013 sont disponibles ainsi que les comptes provisoires de 2014 et 2015.	Les comptes nationaux définitifs de 2014 sont disponibles. Les années sautées sont estimées par le système simplifié d'élaboration des comptes nationaux.	
Tchad	Missions ponctuelles (3 visites)	Appui à l'élaboration des comptes nationaux de 2014 et élaboration des comptes provisoires 2014 et 2015.	Les comptes nationaux annuels définitifs de 2013 sont disponibles après le saut des années 2011-2012 qui sont estimées.	La série des comptes nationaux 2005-2014 est disponible ainsi que les comptes provisoires de 2015.	

Tableau 4. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Statistiques macroéconomiques

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pré-requis/risques
Axe 2. Appui à l'élaboration des comptes nationaux trimestriels					
Burundi	Mission ponctuelle (1 visite)	Appui à la mise en place des comptes nationaux trimestriels et principaux indices de production	Il n'existe pas encore de comptes trimestriels	Une feuille de route pour la mise en place des comptes nationaux trimestriels est définie.	
Gabon	Mission ponctuelle (1 visite)	Appui aux travaux de mise en place d'indicateurs économiques.	Une feuille de route est disponible pour ces travaux	Des indicateurs économiques : IPI, IPPI, ICA sont élaborés pour soutenir les travaux des comptes nationaux	
Cameroun	Mission ponctuelle (1 visite)	Dessaisonnalisation de la série des comptes nationaux trimestriels	Travaux encore inexistant	La série dessaisonnalisée des comptes trimestriels est disponible	Mission mise en réserve
Axe 4. Le renforcement des capacités, le partage d'expérience et les bonnes pratiques régionales et internationales en matière d'élaboration des comptes nationaux et des statistiques soutenant les travaux de comptabilité nationale					
Région	Séminaire	Formation au SCN 2008 pour les débutants : Théorie et pratique.		Définitions et concepts du SCN 2008 ; exercices pratiques	

E. Statistiques des finances publiques

Le programme de travail 2016-2017 s'inscrit dans le cadre des trois axes d'intervention d'AFRITAC Centre retenus au titre de son second cycle de financement :

- Axe 1 : Appui à la mise en place de la directive TOFE (05/11 - UEAC-190-CM-22) portant sur le Manuel des statistiques des finances publiques 2001 (MSFP 2001).
- Axe 2 : Appui à l'élaboration et diffusion des statistiques des finances publiques (SFP).
- Axe 3 : Renforcement des capacités, le partage d'expérience et les bonnes pratiques régionales et internationales en matière d'élaboration des SFP.

Sur le plan régional, les activités à mener viseront le renforcement des capacités dans le cadre d'un premier séminaire régional qui fournira une formation sur le cadre analytique des SFP, selon le manuel des statistiques des finances publiques 2014. Ce séminaire permettra aussi de définir les objectifs de travail dans ce domaine d'intervention et un plan de travail pour les États membres d'AFRITAC Centre. Un deuxième

séminaire, multisectoriel cette fois-ci, se focalisera sur les bonnes pratiques en matière de classification budgétaire, comptable et statistiques des opérations de l'État. Un appui aux actions de mise en œuvre du nouveau cadre harmonisé des finances publiques de la CEMAC sera également assuré.

Sur le plan des activités par pays, les activités à mener incluront : 1) l'élaboration d'un calendrier de mise en place graduelle de la directive TOFE; 2) la transposition de la directive dans la législation nationale; 3) l'élaboration du cadre minimum d'analyse tel que prévu par la directive; 4) l'établissement d'un tableau de passage entre le TOFE actuel et les SFP selon le MSFP 2001/2014; 5) la définition du champ de couverture de l'administration publique avec en vue l'expansion du champ de couverture des données statistiques et 6) la transmission des SFP et des données de la dette au FMI.

Tableau 5. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Statistiques des finances publiques

Pays/ Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pré-requis/risques
Axe 1. Appui à la mise en place de la directive TOFE (05/11 - UEAC-190-CM-22) portant sur le Manuel des statistiques des finances publiques 2001 (MSFP 2001) et Axe 2. Appui à l'élaboration et diffusion des statistiques des finances publiques (SFP)					
Cameroun	Missions ponctuelles	1 mission (LTX + STX)	1. La directive TOFE est en cours de transposition 2. TOFE établi sur base MSFP 1986 Pas de données préparées sur la base du MSFP 2001	1. Etat des lieux de la transposition de la directive TOFE dans la législation nationale 2. Examen de champ de couverture des unités du secteur public 3. Produire le TOFE à partir de la BGCT 4. Préparation d'un tableau de passage entre TOFE et SFP 5. Diffusion des SFP au FMI 6. Amélioration de la collaboration et la transmission des données entre utilisateurs et producteurs des SFP	1. Transposition de la directive dans la législation nationale 2. Transmission et diffusion des données SFP d'une façon régulière au FMI 3. Archivage des données
Gabon		1 mission (LTX + STX) 1 mission (LTX)	Etats des lieux à déterminer	1. Etat des lieux de la transposition de la directive TOFE dans la législation nationale 2. Examen de champ de couverture des unités du secteur public 3. Produire le TOFE à partir de la BGCT 4. Préparation d'un tableau de passage entre TOFE et SFP 5. Diffusion des SFP au FMI Amélioration de la collaboration et la transmission des données entre utilisateurs et producteurs des SFP	1. Transposition de la directive dans la législation nationale Transmission et diffusion des données SFP d'une façon régulière au FMI 2. Archivage des données
Guinée-Equatoriale		1 mission (LTX + STX)	Etats des lieux à déterminer	1. Etat des lieux de la transposition de la directive TOFE dans la législation nationale 2. Examen de champ de couverture des unités du secteur public 3. Produire le TOFE à partir de la BGCT 4. Préparation d'un tableau de passage entre TOFE et SFP 5. Diffusion des SFP au FMI Amélioration de la collaboration et la transmission des données entre utilisateurs et producteurs des SFP	1. Transposition de la directive dans la législation nationale Transmission et diffusion des données SFP d'une façon régulière au FMI 2. Archivage des données
République Centrafricaine		2 missions (LTX + STX)	Etats des lieux à déterminer	1. Etat des lieux de la transposition de la directive TOFE dans la législation nationale 2. Utilisation de la BGCT pour le TOFE actuel 3. Préparation d'un tableau de passage entre TOFE et SFP 4. Diffusion des SFP au FMI Amélioration de la collaboration et la transmission des données entre utilisateurs et producteurs des SFP	1. Transposition de la directive dans la législation nationale Transmission et diffusion des données SFP d'une façon régulière au FMI 2. Archivage des données
République du Congo		1 mission (LTX + STX)	1. TOFE établi sur base MSFP 1986 2. SFP base 2001 produits pour l'ensemble de l'administration publique et communiqués au FMI 3. Etat des lieux de la transposition de la directive TOFE dans la législation nationale à déterminer	1. Etat des lieux de la transposition de la directive TOFE dans la législation nationale 2. Améliorer la ponctualité des données SFP produites 3. Examen de champ de couverture des unités du secteur public 4. Produire le TOFE à partir de la BGCT 5. Transmission régulière des données au FMI	1. Transposition de la directive dans la législation nationale 2. Archivage des données
Tchad		1 mission (LTX + STX)	Etats des lieux à déterminer	1. Etat des lieux de la transposition de la directive TOFE dans la législation nationale 2. Examen de champ de couverture des unités du secteur public 3. Produire le TOFE à partir de la BGCT 4. Préparation d'un tableau de passage entre TOFE et SFP 5. Diffusion des SFP au FMI 6. Amélioration de la collaboration et la transmission des données entre utilisateurs et producteurs des SFP	1. Transposition de la directive dans la législation nationale Transmission et diffusion des données SFP d'une façon régulière au FMI 2. Archivage des données

Tableau 5. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Statistiques des finances publiques

Pays/ Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pré-requis/risques
Axe 2. Appui à l'élaboration et diffusion des statistiques des finances publiques (SFP)					
République Démocratique du Congo		1 mission (LTX + STX)	1. TOFE établi sur base MSFP 1986 2. Pas d'élaboration des données base MSFP 2001 3. Pas de cadre réglementaire pour l'élaboration des données SFP	1. Cadre réglementaire pour l'élaboration des SFP 2. Produire le TOFE à partir de la BGCT 3. Préparation d'un tableau de passage entre TOFE et SFP 4. Diffusion des SFP au FMI 5. Formation et archivage des connaissances 6. Amélioration de la collaboration et la transmission des données entre utilisateurs et producteurs des SFP	1. Cadre réglementaire pour l'élaboration des SFP 2. Archivage des données 3. Renforcement des ressources humaines et matérielles
Burundi		1 mission (LTX + STX)	1. Commission technique de travail a été établie pour conduire et coordonner les travaux d'harmonisation des SFP au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). 2. SFP sont produits et diffusés selon le MSFP 2001/2014	1. Compléter le travail des deux missions précédentes sur la structure institutionnelle du secteur public 2. Elargir la couverture des aux unités extrabudgétaires, collectivités locales, et aux régimes de protection sociale 3. Produire et diffuser les données relatives au bilan financier	1. Le degré d'adéquation des textes légaux ou réglementaires en matière de SFP pour répondre aux exigences de production et de transmission des données au Secrétariat de la CAE. 2. Etablir un système de transmission régulière des sources de données 3. Renforcer les ressources consacrées à la production des SFP
Axe 3. Le renforcement des capacités, le partage d'expérience et les bonnes pratiques régionales et internationales en matière d'élaboration des statistiques des finances publiques					
Région	Séminaire régional	1. Introduction des objectifs du travail du conseiller régional. 2. Fournir une formation sur le cadre analytique des SFP		Discussion entre les participants et mise en place d'un plan de travail pour les pays	
Région	Séminaire multisectoriel	Nomenclature budgétaire et comptable, TOFE et Comptes		Sensibilisation des acteurs de ces domaines	

F. Gestion de la dette publique

Le programme de travail 2016-2017 s'inscrit dans le cadre des trois axes d'intervention d'AFRITAC Centre retenus au titre de son second cycle de financement :

- Axe 1 : Modernisation du cadre institutionnel et organisationnel de la gestion de la dette publique afin de le faire évoluer vers les meilleures pratiques recommandées.
- Axe 2 : Renforcement des capacités analytiques et opérationnelles des organismes en charge de la gestion de la dette publique dans l'objectif de permettre aux agents de la dette de s'approprier les techniques de gestion des instruments et du portefeuille de la dette.
- Axe 3 : Développement des marchés des titres d'Etat et sensibilisation des pays à l'utilisation des mécanismes de marché pour couvrir leur besoins de financement.

Sur le plan régional, les activités de l'année 2016-2017 incluront l'organisation de deux séminaires. D'une part, un séminaire interrégional se focalisera sur l'accès au marché international des capitaux et les pré-requis et conditions nécessaires pour réussir les émissions sur ce marché, y compris l'analyse des risques liés à ces émissions ainsi que la gestion de ces risques. D'autre part, un séminaire régional aura pour objectif de

familiariser les administrations en charge de la dette aux techniques d'identification, d'évaluation et de gestion des risques d'un portefeuille de dette. Les mesures d'atténuation de ces risques seront également abordées. Un appui technique sera aussi apporté à la BEAC sur la titrisation de la dette publique intérieure sur le marché de la zone CEMAC.

Sur le plan des activités par pays, les efforts de renforcement des capacités analytiques et opérationnelles des organismes en charge de la gestion de la dette publique vont se poursuivre. En fonction des besoins spécifiques des Etats membres, les formations organisées permettront aux bénéficiaires de se familiariser : 1) à l'outil d'analyse de la viabilité de la dette (Burundi, Congo, Gabon), 2) au cadre et à l'outil de formulation de la stratégie de dette à moyen terme et la gestion des risques (Burundi, Congo, Tchad), et 3) aux techniques d'analyse des instruments et du portefeuille de la dette, y compris le volet « reporting » (Cameroun, Congo, RCA). En prévision du lancement du marché des titres de l'Etat en RDC, les agents seront formés aux techniques d'émission et de gestion des titres publics.

Tableau 6. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Gestion de la dette publique

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pre-requis/risques
Axe 1. Moderniser le cadre institutionnel et organisationnel de la gestion de la dette publique					
République Centrafricaine	Missions ponctuelles	Réforme du cadre juridique et institutionnel de gestion de la dette publique	Le cadre juridique de la dette, l'organisation et la coordination entre les structures de la dette entravent la bonne gestion de la dette	Les autorités disposent d'un plan d'action identifiant les textes et réformes à engager afin de moderniser le cadre juridique et institutionnel de la dette pour le rendre conforme aux meilleures pratiques internationales	Volonté des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées.
Tchad		Elaboration d'un manuel de procédures des opérations de la dette	Absence d'un guidelines sur l'exécution des opérations de la dette et la coordination entre les différentes structures impliquées	Les autorités disposent d'un guide à l'exécution des actes d'endettement et de gestion des opérations de la dette publique	Un projet de manuel de procédures est soumis à l'approbation de la CONAD
Axe 2. Renforcement des capacités analytiques et opérationnelles des organismes en charge de la gestion de la dette publique					
Pays membres d'AFC	Séminaire régional	Atelier régional sur la gestion des risques financiers liés au portefeuille de dette publique.	La plupart des pays n'appliquent pas encore les bonnes pratiques en termes de gestion des risques liés à la dette publique.	Les cadres sont formés sur les meilleures pratiques et les techniques de gestion des risques financiers liés à la dette publique.	Inadéquation du profil du personnel ; stabilité du personnel du pré-requis; volonté et engagement des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées par la mission
Burundi, Congo et Gabon	Missions ponctuelles	Assistance / Formation sur l'utilisation du cadre de viabilité de la dette AVD	Manque de maîtrise de l'outil AVD ce qui réduit la visibilité des autorités sur l'évolution futur de la viabilité de la dette	Les cadres sont capables de réaliser l'AVD de leur pays	
Burundi, Congo et Tchad	Missions ponctuelles	Formation sur le cadre et l'outil de formulation de la stratégie de dette à moyen terme (SDMT) et la gestion des risques	La stratégie de la dette n'est pas élaborée et la dimension risques liés au portefeuille de dette n'est pas intégrée	Les agents se sont familiarisés au cadre d'analyse de la SDMT et de gestion des risques et sont capables d'appliquer le cadre aux données de leur pays	
Axe 3. Sensibilisation des pays à l'utilisation des mécanismes de marché pour couvrir leurs besoins de financement					
Pays membres d'AFC	Séminaire régional	Atelier régional sur la gestion des risques financiers liés au portefeuille de dette publique.	La plupart des pays n'appliquent pas encore les bonnes pratiques en termes de gestion des risques liés à la dette publique.	Les cadres sont formés sur les meilleures pratiques et les techniques de gestion des risques financiers liés à la dette publique.	
Burundi, Congo et Gabon	Missions ponctuelles	Assistance / Formation sur l'utilisation du cadre de viabilité de la dette AVD	Manque de maîtrise de l'outil AVD ce qui réduit la visibilité des autorités sur l'évolution futur de la viabilité de la dette	Les cadres sont capables de réaliser l'AVD de leur pays	
Burundi, Congo et Tchad	Missions ponctuelles	Formation sur le cadre et l'outil de formulation de la stratégie de dette à moyen terme (SDMT) et la gestion des risques	La stratégie de la dette n'est pas élaborée et la dimension risques liés au portefeuille de dette n'est pas intégrée	Les agents se sont familiarisés au cadre d'analyse de la SDMT et de gestion des risques et sont capables d'appliquer le cadre aux données de leur pays	Inadéquation du profil du personnel ; stabilité du personnel du pré requis; volonté et engagement des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées par la mission
Cameroun, Congo et RCA	Missions ponctuelles	Formation sur les techniques d'analyse et de reporting de la dette	Les techniques d'analyse des instruments et du portefeuille de la dette ne sont pas maîtrisées et le volet reporting de la dette n'est pas développé.	Les cadres sont mieux outillés capables de mieux analyser le portefeuille de la dette et de produire différents supports de reporting de la dette	
RDC	Mission ponctuelle	Assistance/Formation sur le marché des titres de l'Etat	En prévision du lancement du marché des titres de l'Etat, il est nécessaire de former les agents sur les techniques d'émission et de gestion des titres publics	Les agents se sont familiarisés au processus de programmation, d'émission et de gestion des titres publics	
Axe 3. Sensibilisation des pays à l'utilisation des mécanismes de marché pour couvrir leurs besoins de financement					
Pays membres d'AFC	Séminaire interrégional	Un séminaire interrégional sur l'accès au Marché International des Capitaux	Certains pays sont déjà présents sur le marché international des capitaux, d'autres pays envisagent d'y accéder. Un travail de sensibilisation des pays sur les pré-requis, les risques liés à ces émissions et la gestion de ces risques est nécessaire.	Les cadres sont sensibilisés sur les opportunités, les pré-requis, les conditions nécessaires pour réussir les émissions sur le marché international des capitaux ainsi que les risques liés à ces émissions.	Volonté des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées lors du séminaire
BEAC	Mission ponctuelle	Titrisation de la dette publique intérieure.	Absence d'un cadre juridique pour la titrisation de la dette intérieure des pays de la CEMAC	La BEAC, dispose d'un projet de texte juridique sur la titrisation de la dette à discuter avec la CEMAC	Adoption par les autorités CEMAC du texte juridique sur la titrisation.
Burundi	Mission ponctuelle	Appui au développement du marché des titres publics	Le pays a besoin de booster le marché intérieur des titres de l'Etat pour allonger les maturités, augmenter les montants levés et élargir la base des investisseurs.	Un plan d'action sur les réformes à apporter est élaboré.	Volonté des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées lors de la mission
RDC	Mission ponctuelle	Appui à l'élaboration du cadre juridique du marché des titres de l'Etat	Absence d'un marché des titres de l'Etat et nécessité de mettre en place les différents textes juridiques et réglementaires nécessaires pour le lancement de ce marché.	Les autorités disposent d'un projet de cadre juridique du marché des titres d'Etat	Adoption par les autorités des différents textes organisant le fonctionnement du marché.

G. Supervision bancaire et stabilité financière

Le programme de travail 2016-2017 s'inscrit dans le cadre des quatre axes d'intervention d'AFRITAC Centre retenus au titre de son second cycle de financement :

- Axe 1 : Alignement des cadres légal et réglementaire sur les standards internationaux.
- Axe 2 : Transition vers l'approche de supervision basée sur les risques.
- Axe 3 : Mise en place d'un dispositif de stabilité financière et de prévention et gestion des crises bancaires.
- Axe 4 : Application des normes IFRS et promotion de la transparence financière.

Sur le plan régional, les activités de l'année 2016-2017 comprendront un séminaire régional organisé sur la prévention du blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme. Son objectif est de faire un benchmark des dispositifs régionaux mis en œuvre par rapports aux standards internationaux. Ce séminaire permettra de définir une feuille de route pour l'ajustement des dispositifs régionaux. Par ailleurs, la COBAC bénéficiera de nouveaux appuis dans l'optique de procéder à la révision du cadre réglementaire pour le risque de liquidité.

Sur le plan des activités par pays, AFRITAC Centre poursuivra ses appuis en vue de : 1) l'implémentation des normes de gestion des risques dans les banques et de contrôle interne de leurs différents risques dans les systèmes bancaires et 2) la convergence avec les nouveaux principes prudentiels visant à renforcer la structure de fonds propres des banques, leur capacité à résister aux chocs économiques et la disponibilité suffisante de leur liquidité.

Les activités se concentreront sur l'accompagnement des équipes de contrôle sur place et sur pièces dans la réalisation des missions de supervision. Le programme prévoit également la poursuite du projet pluriannuel en RDC et au Burundi, avec notamment l'appui à l'organisation de la première session du comité national de stabilité financière et la publication des premiers rapports de stabilité financière. En 2016-2017, AFRITAC Centre reprend enfin la fonction d'accompagnement de l'implémentation des normes IFRS dans le système bancaire au bénéfice de la BCC.

Tableau 7. Synthèse du programme de travail 2016-2017 : Supervision bancaire et stabilité financière

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2016	Résultats attendus au 30 Avril 2017	Pre-requis/risques
Axe 1. Alignement des cadres légal et réglementaires sur les standards internationaux					
COBAC	2 missions ponctuelles	Ratio de liquidité	Recommandation FSAP à implémenter	Le projet de règlement est finalisé et prêt à être présenté au collège	Converger raisonnablement vers Bâle III
	Mission ponctuelle	Révision du cadre pour les banques systémiques et la résolution crises bancaires	Le FSAP a inventorié les progrès à accomplir	Le projet de règlement est finalisé et prêt à être présenté au collège	Stratégie à convenir, cadre de contrôle à définir
Burundi	Mission ponctuelle	Révision du cadre pour les banques systémiques et la résolution crises bancaires	Action à engager	Une feuille de route est soumise au gouverneur de la BRB	Engagement des autorités
	Mission ponctuelle	Formation aux BCP	Superviseurs juniors à former	Formation réalisée	Engagement des autorités
	Mission ponctuelle	Formation BII et BIII avec un focus pilier 2 et guidance ICAAP pour les banques	Action à engager	Draft de guidance élaboré et formation apportée	Demeurer cohérent avec les particularités locales
	2 missions	Réforme du ratio de liquidité conformément à BII et au cadre de l'EAC	Action à engager	Etude quantitative réalisée et règlement élaboré	Demeurer cohérent avec les particularités locales
Axe 2. Transition vers l'approche de supervision basée sur les risques					
Burundi	Mission ponctuelle	Mise en place des nouvelles normes de contrôle interne dans les banques	Projet de règlement déjà finalisé	Les superviseurs sont formés au contrôle des nouvelles normes	Personnels disponibles
	Mission ponctuelle	Vérification du reporting réglementaire des banques	Méthodes de contrôle à ajuster	La méthodologie de contrôle est testée et validée	Missions sur place à mener
RDC	Mission ponctuelle	Mise en place d'une fonction d'audit informatique	Pas de fonction spécifique	Les superviseurs sont formés et un outil d'évaluation existe	Personnels disponibles
	2 missions	Formation des jeunes superviseurs niveau 1 et 2	Promotion 2016 non encore recrutée	Les superviseurs juniors recrutés en 2016 sont formés à la supervision basée sur les risques	Recrutement effectués et personnels disponibles
Axe 3. Mise en place d'un dispositif de stabilité financière et de prévention des crises bancaires					
Burundi	Programme pluriannuel	Création d'un cadre de suivi de la stabilité financière : publication d'un rapport annuel 2015	Une cellule de stabilité financière est créée	Le rapport de stabilité financière 2015 est publié	Engagement des autorités. Disponibilité des datas
RDC	Programme pluriannuel	Création d'un cadre de suivi de la stabilité financière : tableau de bord, outils de suivi, stress tests	Une cellule de stabilité financière est créée	Le comité national de stabilité financière s'est réuni et fonctionne régulièrement	Engagement des autorités
Axe 4. Implémentation des normes IFRS/Transparence financière					
RDC	3 missions	Formation aux IFRS et monitoring des progrès à la DSIF et dans le système bancaire	3 banques publient leurs comptes sous IFRS. La formation des contrôleurs à la DSIF est parcellaire	Les 18 banques publient leurs comptes sous IFRS et la DSIF est en état de faire les contrôles	Engagement des autorités et du système bancaire, disponibilité des effectifs

Personnel d'AFRITAC Centre

I. Coordonnateur/Directeur



Paulo Drummond
(Depuis Septembre 2016)

Avant de diriger le Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique Centrale, M. Drummond était le chef adjoint de la division d'assistance technique globale du Département des marchés monétaires et de capitaux au siège du FMI à Washington. M. Drummond apporte une vaste expérience opérationnelle lors de ses diverses affectations depuis plusieurs années dans d'autres Départements du FMI. Au Département Afrique, M. Drummond a été Chef de mission pour des pays en Afrique de l'Ouest et de l'Est et a contribué aux travaux relatifs aux perspectives économiques régionales. Au Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, il a contribué aux travaux d'allègement de la dette des pays à faible revenu, avec le Club de Paris. Au Département européen il a apporté son expertise aux pays émergents et développés et il a été Représentant Résident en Macédoine. M. Drummond est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign.

II. Conseillers Résidents

Département des finances publiques

Fiscalité et Douanes



Anthony Ramarozatovo
(Depuis Novembre 2013)

Monsieur Ramarozatovo, de nationalité malgache, ancien élève de l'École Nationale d'Administration (Paris, France), a occupé les fonctions de Directeur Général des Impôts à Madagascar jusqu'en 2009. Depuis, M. Ramarozatovo a participé à de nombreuses missions d'assistance technique en matière d'administration du revenu organisées par le Département des Finances Publiques du FMI, y compris dans plusieurs pays couverts par AFRITAC Centre. Entre 2011 et 2013, M. Ramarozatovo a été affecté par le FMI comme Conseiller résident auprès du Directeur Général des Impôts de la RDC. Au cours de cette affectation, il a notamment contribué aux préparations pour l'introduction de la TVA et au suivi de sa gestion.

Gestion des finances publiques



Abdoulaye Touré
(Depuis Septembre 2014)

M. Touré est diplômé de l'École Nationale de Bamako, de l'École Nationale d'Administration Publique de Rabat et de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand / CERDI. Avant son affectation au Centre, M. Touré a occupé les fonctions de Directeur Adjoint de Cabinet du Premier Ministre chargé du secteur économique, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, ainsi que divers postes au sein de la Direction Nationale du Budget, en tant que Directeur Général, Directeur National du Budget, et Chef de la division des dépenses. Au plan universitaire, M. Touré était Professeur vacataire de Droit et des Finances Publiques à l'École

Centrale de l'Industrie du Commerce et de l'Administration de 1991 à 1993 et Professeur Assistant en Finances Publiques à l'École Nationale d'Administration de Bamako 1994 à 1996.



Agnès Turenne
(Depuis Octobre 2016)

Diplômée de l'université des Sciences économiques de Reims et de l'École Nationale du Trésor public, Agnès Turenne a occupé des fonctions de cadre à la Direction des Finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances français. Elle a exercé essentiellement dans le domaine des dépenses publiques de l'État au Ministère de la Défense et des collectivités locales. Elle a également participé pendant 6 ans à la mise en œuvre de la LOLF et du contrôle interne comptable de l'État à la Direction régionale des finances publiques de la Réunion. Détachée pendant 4 ans au Ministère des Affaires étrangères en tant qu'assistante technique au Bénin,

Mme Turenne était en charge de la mise en place décentralisation des finances locales auprès du PDM (Programme de Développement Municipal).

Département des statistiques

Statistiques macroéconomiques



Hubert Gbossa
(Depuis Octobre 2012)

Ingénieur Statisticien Economiste sorti du CESD-Paris et nanti d'un DEA en analyse macroéconomique à l'Université Paris I, Panthéon Sorbonne, Monsieur Gbossa a plus de 20 ans d'expérience en qualité d'expert en comptabilité nationale acquis au sein du PNUD, d'AFRISTAT, et du FMI. Ayant débuté sa carrière professionnelle à l'INSAE à Cotonou, il a été successivement Chef de Service des Statistiques Démographiques et Sociales et Directeur des Statistiques de Production et de l'Emploi. M. Gbossa a joué un rôle important dans la

mise au point du prototype et du développement du système ERETES, dont on se sert dans la sous-région pour l'élaboration des comptes nationaux. Au sein de la Direction de la Prévision du Ministère de l'Economie et des Finances du Benin, il a assuré la mise au point d'un modèle macroéconomique qui a servi à une étude de l'impact de la dévaluation du franc CFA sur l'économie béninoise. En tant que Coordonnateur du Département Etude et Synthèse Economiques d'AFRISTAT, il a conduit un vaste programme d'harmonisation statistique des nomenclatures de la comptabilité nationale pour l'UEMOA, la CEDEAO et la CEMAC. Avant de rejoindre le Centre, il a été recruté comme Conseiller du secteur réel par le FMI responsable des deux Congo.

Statistiques des finances publiques



Francis Gahizi
(Depuis Mars 2016)

M. Gahizi, de nationalité rwandaise, Expert en Finances et Systèmes de Gestion des Finances Publiques, a occupé des Fonctions de Professeur des Finances et Comptabilité dans plusieurs universités au Rwanda de 2002 à 2008. Depuis lors, M. Gahizi a travaillé aux Ministères de l'Economie et des Finances du Rwanda et du Sud Soudan comme Conseiller en Réformes de Gestion des Finances Publiques / Systèmes d'Information de Gestion des Finances Publiques. Récemment, M. Gahizi était Conseiller en Systèmes de Gestion des Finances auprès du Fonds Global d'Assainissement (Global Sanitation Fund), basé à Genève, Suisse, couvrant les pays Africains et Asiatiques.

Département des marchés monétaires et des capitaux

Gestion de la dette publique



Chaker Soltani
(Depuis Octobre 2014)

Avant de rejoindre AFRITAC Centre, M. Soltani Chaker a occupé divers postes au sein du Ministère des Finances de la Tunisie, avant d'être nommé Directeur de la Stratégie de la Dette en 2006 et Directeur Général de la Dette en 2011. Il a également siégé depuis 2012 au Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie. Par ailleurs, il a participé en qualité d'expert court terme d'AFRITAC Ouest et AFRITAC Centre à de nombreuses missions d'assistance technique sur la gestion de la dette.

Supervision bancaire et stabilité financière



Alexis Boher
(Depuis Octobre 2016)

Alexis Boher est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'une licence en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Inspecteur général de la Banque de France, chef de mission de contrôle sur place à l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), Alexis Boher a travaillé depuis 1990 en France dans les domaines de la supervision bancaire et de l'audit interne de la banque centrale. Entre temps, il a été détaché à la Direction Générale du Trésor de 2003 à 2006 comme conseiller financier à l'ambassade de France à Tokyo, représentant de la Banque de France au Japon. Son parcours dans l'Inspection et son

expérience de chef de mission dans le domaine du contrôle bancaire l'ont notamment conduit à réaliser pendant six ans un programme de missions d'assistance technique de court terme pour le compte du FMI à la Banque Centrale des Comores avant d'être détaché comme conseiller résident dans ce domaine à l'AFRITAC Centre.

III. Administration

Office Manager

Chef de Projet

Assistante Administrative

Assistante Administrative

Assistante Administrative



Marie-Hélène Issembe



Armel Houtsa



Carine Mboumba



Larissa Mabika Balenga



Djena Laetitia Djembo

Anciens collaborateurs 2015-2016



Olivier Benon
Coordonnateur/Directeur
(Septembre 2013 - Septembre 2016)



Marie-Christine Uguen
Conseiller résident
en gestion des finances
publiques
(Juin 2012- Août 2016)



Jean-François Bouchard
Conseiller résident en
supervision bancaire et
stabilité financière
(Septembre 2014-Août 2016)



Anthony Kokou De Wolfe
Chef de Projet
(Octobre 2014-Décembre 2015)



Aurélien Serge Beko
Chef de Projet
(Février 2016-Juillet 2016)



Serge Pambo Makaya
Technicien Coursier
(Février 2007-Décembre 2016)

Etat des contributions financières au 30 avril 2016

Initiative du FMI pour le renforcement des capacités en Afrique – AFRITAC Centre					
État des contributions financières au 30 avril 2016					
	Engagements			Contributions reçues (dollar US)	Paiements attendus (dollar US)
	Monnaie du donateur	(monnaie du donateur)	(dollar US)		
Donateurs					
BAD	Dollar Us	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0
Allemagne	Euro	1 000 000	1 316 500	1 316 500	0
Australie	Dollar Us	1 250 000	1 250 000	1 250 000	0
Canada	Dollar Canadien	2 000 000	2 077 650	2 077 650	0
BEI	Euro	500 000	685 600	685 600	0
France	Euro	1 600 000	2 090 879	2 090 879	0
Chine	SDR	650 000	989 580	989 580	0
Commission Européenne (ACP)	Euro	6 000 000	7 711 600	5 565 600	2/ 2 146 000
Sous-total Donateurs		14 500 000	17 621 809	15 475 809	2 146 000
Pays membres					
Burundi	Dollar Us	325 000	325 000	298 277	26 723
Cameroun	Dollar Us	5 000 000	5 000 000	4 695 694	304 306
Tchad	Dollar Us	5 000 000	5 000 000	1 250 000	3 750 000
Rép. dém. du Congo	Dollar Us	1 800 000	1 800 000	1 650 000	150 000
Gabon 1/	Dollar Us	10 000 000	10 000 000	3 491 798	6 508 202
Rép. du Congo	Dollar Us	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0
Transferts du FAA 3/	Dollar Us			156 621	0
Sous-total Pays membres			27 125 000	16 542 390	10 739 231
Total général :			44 746 809	32 018 199	12 885 231

Source : Institut du renforcement des capacités

1/ Inclus la contribution de 2.8 million \$ du pays siège

2/ Montant en dollar US converti au taux suivant : 1 Euro=1.073 USD

3/ Transferts après résiliation de l'instrument FAA (Framework Administration Account)

Ce montant inclut les contributions émanant du Burundi, de la République Démocratique du Congo et de la CEMAC (Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et le Tchad).

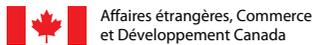
Etat des dépenses du 1er mai 2009 au 30 avril 2016

Initiative du FMI pour le renforcement des capacités en Afrique – AFRITAC Centre					
Etat des dépenses au 30 avril 2016					
	Depenses exercice 2012 (dollar US)	Depenses exercice 2013 (dollar US)	Depenses exercice 2014 (dollar US)	Depenses exercice 2015 (dollar US)	Depenses exercice 2016 (dollar US)
Conseillers Résidents	1 311 173	1 360 884	1 423 896	1 620 369	1 696 142
Finances Publiques/Administration des recettes	767 461	788 294	760 297	759 353	778 573
Marchés Financiers	286 135	379 141	394 489	585 235	596 075
Statistiques	257 578	193 448	269 110	275 782	321 494
Experts court-terme	1 063 702	1 168 565	1 025 426	1 277 029	1 326 297
Finances Publiques/Administration des recettes	692 287	890 123	521 080	706 200	715 236
Marchés Financiers	137 529	133 856	400 637	436 043	396 262
Statistiques	233 887	144 585	103 708	134 787	214 799
Diagnostic Interventions	0	0	0	4 132	0
Formation	191 444	458 869	615 622	734 872	722 575
Séminaires	191 444	458 869	517 830	591 827	685 627
Formation en gestion macro-économique et financière	0	0	97 792	143 045	36 948
Voyages	376 649	368 601	456 469	454 136	354 012
Conseillers résidents	311 813	259 800	313 837	330 699	236 453
Coordonnateur du Centre	45 150	73 475	58 916	55 493	61 836
Déplacements du personnel	19 685	35 326	83 715	67 944	55 723
Appui méthodologique/Gestion de Projet	152 386	136 006	231 141	219 735	274 612
Autre	153 760	188 605	191 545	249 289	233 840
Evaluation	0	0	0	132 383	103 276
Divers/Frais de communication	153 760	188 605	191 545	116 906	130 564
Gestion du Centre	521 665	479 759	634 084	768 908	673 869
Personnel d'appui	176 970	164 323	171 687	219 003	211 129
Formation du personnel d'appui	0	0	3 967	0	2 378
Locaux	344 695	315 436	458 431	549 905	460 362
Sous-total gestion du Centre	3 770 779	4 161 289	4 578 183	5 328 471	5 281 348
Gestion du Fond Fiduciaire (7%)	263 955	291 290	320 473	372 993	369 694
Total AFRITAC Centre	4 034 733	4 452 579	4 898 655	5 701 464	5 651 043

Source : Institut du renforcement des capacités



AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les
Etats membres et les partenaires suivants:



International Monetary Fund
Institute for Capacity Development
Global Partnerships Division
700 19th Street NW
Washington, DC 20431
USA
Tel.: 1-202-623-7636
Fax: 1-202-623-7106
Email: GlobalPartnerships@imf.org

AFRITAC Centre
Immeuble Saint Georges, Kalickak
B.P. 12916
Libreville, Gabon
Téléphone: (+241) 01 44 29 80
Télécopie: (+241) 01 44 29 82
www.afritaccentre.org